les cahiers du GERME

groupe d'études et de recherche sur les mouvements étudiants

trimestriel N° 18
2° trimestre 2001
15 mai 2001

les objectifs du GERME :

"promouvoir la recherche sur les mouvements et organisations d'étudiants et de jeunes à l'époque contemporaine, en France, en Europe et dans le monde
Elle vise notamment à
- la collecte des documents, archives, et veille à ce que leur traitement et conservation soit assurée dans les lieux et institutions adaptés
- établir un inventaire des sources et l'actualiser
- organiser, participer, aider des manifestations de tous ordres : colloques, expositions, rencontres, séminaires
- favoriser la publication des actes de colloques, catalogues, articles, ouvrages
- et utiliser tous moyens pour permettre l'accomplissement de son objet social."

prochain séminaire
CHEVS-GERME 15 juin 2001 *De la rentrée 1965 à la réforme d'Ornano (1978) : étudiants et écoles d'architecture en réforme* de 17h00 à 19h00, Salle 12, 27, rue Saint Guillaume, 75007 Paris

VII° RENCONTRES DU GERME 12/13 octobre 2001 *Des associations pas comme les autres, Les mouvements étudiants et la loi 1901 (appel à contributions page 3)*

6 juin 2001 : 2° JOURNEE ARCHIVES de 9 h à 18 h à la Conférence des Présidents d'Université (programme en dernière page)

****

http://www.ateliernet.org/germe

le N° : 20 F
Abonnement : 80 F par an

il faut sauver les archives de la MNEF

VIE DU GERME

Séminaires, groupe de travail CHEVS-GERME " institution universitaire et mouvements étudiants ", 7° rencontres du germe : appel à contribution

INITIATIVES

Avis de recherche, GERMM le désengagement militant, pôle "Enseignement supérieur : action publique, pratiques sociales et dynamiques institutionnelles", colloque "autogestion la dernière utopie", recherches sur le scoutisme, "lycées et lycéens en France"(La Sorbonne 2002), brèves.

CONTRIBUTION.

Mai 68 et la réforme des études d'architecture. disparition d'un système, contestation et modernisation de l' Etat

DEBATS, CONTROVERSES ET DROITS DE REPONSES :

Une lettre et une contribution de Tom Madden à propos des livres et articles de Joël Kotek sur l'U.I.E.

ARCHIVES ETUDIANTES

Nouveaux fonds, nouveaux versements, nouveaux défis- fonds UNEF-unité syndicale - fonds " mouvement étudiant et mai 68 " - nouveaux versements UNEF-ID.

DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE

Bureaux de l'AGEL (Lyon) 1952-1960

DOCUMENTS

" Fêtes universitaires " Nancy 1932

BIBLIOGRAPHIE

Philippe CAMPINCHI, *Les lambertistes, un courant trotskyste français*. Maurice GOLDRING, *Voie royale, voie républicaine, (la formation des élites en France et en Grande-Bretagne).* Anatolii Evgenevitch IVANOV, *Studentchestvo Rossi kontsa XIX-natchala XX veka. Sotsial'no-istoritcheskaya Sud'ba (Les étudiants de Russie, fin XIXe-début XXe siècles. Destin socio-historique*). Gilles LAZUECH, *L'exception française (le modèle des grandes écoles à l'épreuve de la mondialisation).* Anne MUXEL, *L'expérience politique des jeunes.*
Revue des revues.

SAUVER LES ARCHIVES DE LA MNEF

La Mutuelle Nationale des Etudiants de France est - on le sait - en liquidation judiciaire. Ainsi, il y a un liquidateur judiciaire qui, chargé de procéder aux opérations de liquidation, conserve parmi les biens de la Mutuelle, les archives qui n'ont pas été saisies et entreposées au Palais de Justice.

C'est donc en un entrepôt - adapté aux archives d'entreprise mais non à ce que nous appelons archives traitées et disponibles - que sont stockés les procès-verbaux de congrès, Conseils, Bureaux nationaux, commissions.

Que vont devenir ces archives? Seront-elles vendues ? Jetées à la poubelle car sans valeur pécuniaire aux yeux des habitués des faillites d'entreprise ? Le GERME a écrit à M. PELLEGRINI le 12 décembre. Trois mois plus tard, reprenant contact téléphoniquement à défaut de réponse écrite, il nous est indiqué que M. PELLEGRINI voulait conserver ces documents qui peuvent servir à la procédure judiciaire.

Soit. Mais nous venons d'apprendre que l'instruction concernant la MNEF est close, et que la procédure judiciaire ne concerne que la période postérieure à 1990. Il n'y a donc plus nécessité de tenir immobilisées le reste des archives qui concernent la période qui va de la fondation de la MNEF à 1990. Nous adressons un nouveau courrier à M. PELLEGRINI afin d'obtenir un rendez-vous pour organiser la restitution, la mise à disposition de ces archives à l'ensemble de la population.

Tant du côté de la dernière direction de la MNEF que de celui de la Mutuelle des Etudiants comme des syndicats et associations d'étudiants, d'anciens de l'UNEF, il y a un accord pour que ces archives soient - sous la responsabilité scientifique du GERME - transmises et traitées dans un centre adapté ouvert aux chercheurs, comme ce fut le cas pour les archives de l'UNEF.

Il s'agit d'une partie importante du patrimoine du mouvement étudiant, et plus largement encore de l'histoire du mutualisme. Il y a urgence pour empêcher la disparition de ce pan d'histoire. Le GERME prend les contacts et les initiatives adéquates.

Cette dernière « affaire » archivistique (voir également notre rubrique « archives ») confirme, non seulement la nécessité, mais également l'urgence d'établir un véritable plan de sauvegarde et de valorisation des archives étudiantes, sans parler des archives universitaires.

Jean-Philippe LEGOIS - Robi MORDER

Vie du GERME

SEMINAIRES DU GERME

14 MARS – Les associations étudiantes en IUT. Séance introduite par Thierry LICHET. La présentation des travaux de Thierry Lichet a permis d'ouvrir un échange. Secteur affirmant aujourd'hui une spécificité associative face (et dans) l'associationnisme et le syndicalisme étudiant général, on constate une permanence de cette spécificité. Déjà dans l'après 68 et dans les années 1970 les IUT ont été un terrain propice au syndicalisme (et au lien concret avec les syndicats de salariés autour de l'objectif de la reconnaissance des diplômes dans les conventions collectives) alors que celui-ci marquait le pas derrière les mouvements politiques. Comparer plusieurs périodes permet d'appréhender les continuités mais aussi les changements et les mutations. Le mémoire de Thierry Lichet permet ainsi d'ouvrir un secteur de recherches particulier : celui concernant les mouvements et groupements d'étudiants dans l'enseignement supérieur court professionnel.

9 MAI - Associations et corporations. Séance animée par Claudie WEILL et introduite par Marie Bénédicte VINCENT. C'est avec plaisir que nous avons fait la connaissance de Marie Bénédicte Vincent qui nous a présenté un vaste panorama et une typologie des corporations allemandes d'une fin de siècle à l'autre. En attendant la publication du compte-rendu de cette séance, nos lecteurs doivent guetter la parution d'un article de Marie Bénédicte Vincent à paraître dans un prochain numéro du *Mouvement social*. A partir de l'exposé introductif et des échanges, il est apparu qu'une approche comparative des phénomènes de corporations entre des pays tels que l'Allemagne, la Grande Bretagne, l'Italie ou la Suisse serait du plus grand intérêt.

GROUPE DE TRAVAIL CHEVS-GERME : « Institution universitaire et mouvements étudiants »

30 mars 2001 : Les délégués Capitant. Introduction par Robi Morder et Pierre Rostini.

Créés par le Ministre Capitant à la Libération, l'instaurant de ce nouveau système de représentation par des étudiants élus a fait l'objet de débats et de résistances, notamment de la part de l'UNEF qui y décelait un danger de contournement de son propre rôle de représentant des intérêts corporatifs des étudiants. Il y eût donc des débats préalables à l'adoption d'un décret finalement assez différent du projet initial, et ensuite des difficultés dans l'instauration de ces « délégués Capitant ». C'est essentiellement la représentation étudiante plus que le « gouvernement » des universités qui a préoccupé les militants étudiants, mais il est vrai qu'on ne peut guère parler d'autonomie universitaire avant la réforme Faure de 1968. La présence de Pierre Rostini et d'autres anciens a permis de rendre vivants les débats de cette période. Mais une grande question est restée sans réponse : quelqu'un a t'il connu des délégués Capitant ? Parmi les anciens présents dans la salle, non, jusqu'à l'arrivée de J.P. Delbègue qui fut candidat, et élu, pendant un bref moment. Il faudrait donc voir dans les archives locales et récolter parmi les témoins, des données plus importantes car s'il est certain que l'institution des délégués Capitant est vite tombée dans l'oubli, il y en a bien eu, ne serait-ce que des candidats des AGE se présentant – quitte à ne pas siéger - pour éviter que d'autres étudiants de mouvements concurrents soient élus.

4 mai 2001 : L'Université en crise, Nanterre après 68. Interventions de René Rémond, d'Henriette Asséo, et de Jean-Philippe Legois.

Nanterre fut un des foyers principaux et pionniers dans la contestation étudiante des années 68. L'après Mai 68 est marqué par la mise en place de nouvelles structures universitaires (préconisées par la loi Faure) dans un contexte difficile de contestation des personnels et d'agitation étudiante. Les rapports institution universitaire / mouvements étudiants sont placés dans trois configurations particulières : violence, grève et contestation, participation. A partir de l'exposé introductif développant ces trois axes, René Rémond et Henriette Asséo ont apporté leurs éclairages d'acteurs de cette période, l'un comme président de l'Université de Nanterre de 1971 à 1976, l'autre comme ancienne déléguée de l'UER d'Histoire de l'Université de Nanterre. Le débat qui a suivi a permis de repréciser le climat de violence de la période ainsi que les limites de la participation étudiante.

Prochain séminaire :

15 juin 2001, de 17h00 à 19h00, Salle 12, 27, rue Saint Guillaume, 75007 Paris : De la rentrée 1965 à la réforme d'Ornano (1978) : étudiants et écoles d'architecture en réforme.

Interventions de Pierre Clément, architecte, professeur à l'Ecole d'Architecture de Paris-Belleville, directeur de la revue des étudiants en architecture, *Melpomène*, de 1965 à 1968, de Max Querrien, juriste, conseiller d'Etat et enseignant à l'IEP de Paris, Directeur de l'Architecture au Ministère des Affaires Culturelles de 1965 à 1968 et de Jean-Louis Violeau, chercheur au Laboratoire CNRS « Architecture, culture, société, XXème siècle » (voir son article dans la rubrique « contributions »).

Appel à contribution pour la préparation du programme de l'année 2001 – 2002

Le GERME et le CHEVS ont inauguré cette année un groupe de travail sur les rapports entre les mouvements étudiants et l'institution universitaire. L'objectif est d'articuler l'action collective étudiante à son champ d'intervention, les établissements d'enseignement supérieur et les autres instances rectorales et ministérielles. Pour ce faire, notre attention se portera aussi bien sur les événements, en particulier les mobilisations étudiantes, et les manières dont les universités les ont appréhendés, que sur le quotidien des établissements, à travers le rôle des élus étudiants et l'animation de la vie étudiante. Les nombreuses réformes(réformes Fouchet, réformes des premier et second cycle, loi Savary, loi Devaquet, rapport Laurent, etc.) de l'université seront également examinées tout comme les modes d'association ou d'exclusion du mouvement étudiant à leur conception.

Ce groupe de travail se veut interdisciplinaire. Chaque séance s'organise autour d'un échange permanent entre chercheurs et acteurs, anciens et actuels.

Si vos travaux portent sur l'articulation entre l'institution universitaire et les mouvements étudiants, nous vous invitons à nous contacter. ***Valérie Becquet :** becquetv@club-internet.fr. - **tél : 01 43 73 49 51** **Jean-Philippe Legois :** jplegois@worldnet.fr.*

Appel à communications

VII° RENCONTRES DU GERME 12/13 octobre 2001

« Des associations pas comme les autres, Les mouvements étudiants et la loi 1901 »

L'objectif de cette VIIème Rencontre du GERME est d'interroger le rôle qu'a joué la loi sur la liberté d'association dans la structuration du mouvement étudiant et la place qu'elle y occupe actuellement. La réflexion s'organisera autour de quatre thèmes qui permettront d'en apprécier les différentes facettes. Une approche pluridisciplinaire sera ainsi privilégiée.

Le fait associatif précède le droit

Au moment de l'adoption de la loi sur la liberté d'association, cela fait déjà plus d'une décennie que les associations générales d'étudiants existent dans la plupart des villes universitaires. Interdites en 1820, elles sont encouragées par les pouvoirs publics de la III° République soucieux de créer une communauté universitaire. Quel est leur statut ? Sont-elles soumises à un contrôle de l'administration universitaire ? Constituent-elles un support pour des activités jusqu'alors relativement clandestines ? Le vote d'une loi sur la liberté d'association va-t-il avoir un effet sur les AGE ? Ou est-ce l'année 1907, date à laquelle se créé une union nationale, qui va constituer la référence au niveau de la structuration du mouvement étudiant ?

Fonctionnements associatifs et référents syndicaux

Le cadre associatif - en l'absence de droit syndical étudiant - va être utilisé, investi comme moyen d'action par des groupes aux références différentes mais ayant comme vocation la représentation du corps étudiant. Ainsi, bien qu'il soit courant d'opposer le « syndical » et l'« associatif », les organisations étudiantes semblent avoir constamment oscillé entre les deux. Comment ont-elles jonglé avec de tels référents ? L'histoire des organisations étudiantes permet-elle de mettre en évidence différentes périodes ? Y aurait-il des moments plus « syndicaux », plus « politiques » s'opposant à d'autres plus « associatifs », « apolitiques » ou « corporatistes ? Ou les discours se mélangent-ils constamment ? Les références varient-elles en fonction des organisations étudiantes ? Existe-t-il des points communs avec les organisations non étudiantes ? Qu'en est-il aujourd'hui ?

Les alternatives de forme

Si l'association peut servir de cadre aux nombreuses activités développées par les étudiants, d'autres formes méritent d'être citées. Il en est ainsi des mutuelles, régies par des règles spécifiques, et des sociétés commerciales, susceptibles d'accueillir certaines activités lucratives. Dans quelle mesure ces différentes structures ont eu une influence sur le mouvement étudiant ? Ont-elles introduits des modes de fonctionnement différents de celui des associations ? A l'opposé, certains groupements étudiants ont choisi de ne pas opter pour une structure associative, préférant l'association de fait. Si les événements de 1968 semblent y avoir concouru, peut-on trouver d'autres moments où l'action collective des étudiants a privilégié des rassemblements informels ou non déclarés ? Peut-on considérer que les coordinations étudiantes nées lors des dernières mobilisations en constituent un exemple ?

Les associations : un lieu de militance

A l'heure où l'on constate les transformations de l'engagement politique, syndical et associatif, les étudiants semblent également concernés. Sans pour autant considérer l'ampleur de leur engagement, il convient de s'intéresser aux lieux qu'ils privilégient. S'orientent-ils plus facilement vers les associations que vers les partis politiques ou les syndicats ? Si oui, pour quelles raisons ? Considèrent-ils les associations comme un espace approprié pour s'investir ? Quelles associations sont privilégiées ?

*La réponse à cet appel à communication nécessite la rédaction d'un texte d'une page maximum, précisant la problématique, les méthodes et les résultats des recherches et travaux. Ce texte est à transmettre au GERME avant le 15 juillet. Renseignements auprès de Valérie Becquet : tél/fax : 0143734951 et adrelec : **becquetv@club-internet.fr.** et Actualités du GERME : **www.ateliernet.org/germe.***

Avis de recherches

Un des objectifs du GERME étant de diffuser des informations, nous vous transmettons un message reçu de l'Institut universitaire européen de Florence.

Un étudiant en Doctorat d'histoire dans ce même institut nous informe de l'existence d'un groupe de discussion sur la signification des événements de 1968 en Europe de l'ouest et de l'est. Si ce sujet vous intéresse, vous pouvez rejoindre leur liste de diffusion : EUI-1968@hist.cineca.it. .

Initiatives

GERMM : LE DESENGAGEMENT MILITANT – 8 juin 2001

Le Groupe d'études et de recherches sur les mutations du militantisme organise à la Maison des Sciences et de l'Homme une journée d'étude, dont voici le programme.

9h00 : introduction de la journée par Nonna Mayer et Olivier Fillieule

9h30 – 12h30 : première partie : le désengagement comme contribution à l'analyse des carrières militantes

L'apport d'une analyse du désengagement.
- L'analyse du désengagement en sociologie des mouvements sociaux. Revue de la littérature, Olivier Fillieule.
- Le désengagement, un phénomène multi-déterminé, Philippe Gottraux.

Logiques du désengagement dans la gauche française.
- Logiques du désengagement dans le monde communiste, Bernard Pudal.
- Critique des armes et désengagements. L'extrême gauche française, Isabelle Sommier.

14h00 – 18h00 : deuxième partie : questions de méthode

Le recours aux méthodes mixtes : approches quantitatives et qualitatives dans l'analyse du désengagement.
- Marges et replis dans le vie politique et sociale d'une ville de la région parisienne, François Guedj.
- Les logiques de désengagement dans deux associations de lutte contre le sida : Act Up et AIDES, Olivier Fillieule et Christophe Broqua.

Approches du désengagement par entretiens approfondis.
- La vie des ex : la fin des engagements communistes en Italie, Anne Marijnen.
- Le désengagement des militants du Parti communiste, Catherine Leclercq.
- Le désengagement des militants de base du Parti communiste dans la fédération de l'Hérault, Corinne Escafitt.

MSH, 56 bd. Raspail, 75006 Paris – renseignements : www.afsp.msh-paris.fr.

SEMINAIRES DU POLE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR : ACTION PUBLIQUE, PRATIQUES SOCIALES ET DYNAMIQUES INSTITUTIONNELLES

Le 21 juin 2001 de 17h00 à 19h00 : « La démocratisation de l'enseignement supérieur en France : réalités, conséquences et perspectives », interventions de Richard Descoings, François Dubet et Claude Thélot.

Contact : Christine Musselin et Stéphanie Mignot-Gérard, Centre de sociologie des organisations, 19 rue Amélie, 75007 Paris – 01 40 62 65 70 – c.musselin@cso.cnrs.fr

COLLOQUE : AUTOGESTION, LA DERNIERE UTOPIE - 14 ET 15 JUIN

L'idée d'un colloque sur le thème de l'autogestion en France est partie d'un constat. Marginale avant 1968, la référence à l'autogestion devient incontournable dans la décennie de 1970. Non seulement tout un pan de la gauche politique, syndicale, associative et culturelle se réclame d'elle comme un drapeau (le « courant autogestionnaire »), mais le terme connaît un tel succès qu'il finit par être repris par ses adversaires mêmes, du PC à certains libéraux. (...) Or, aujourd'hui, depuis plus de dix ans, le terme a presque totalement disparu du vocabulaire politique et social. L'autogestion ne constitue plus une référence ni pour le PS, ni pour la CFDT, et le PSU s'auto-dissout. Même le discours savant paraît l'avoir occultée : ni la *Nouvelle histoire des idées politiques*, ni le *Dictionnaire des Intellectuels* ne comportent une entrée « autogestion ».

Le colloque s'articule autour de quatre séances. Le vendredi matin, après une introduction de Pierre Rosanvallon, nous aurons « Construire l'Autogestion », puis c'est au thème « Usages politiques de l'autogestion » que sera consacrée l'après-midi. Nous nous pencherons le samedi matin sur la question « Changer l'entreprise » et enfin la quatrième séance s'intitule « Vivre autrement ».
Interviendront au cours du colloque nos amis Claudie Weill (jeudi matin) , ainsi que vendredi après-midi Jean-Philippe Legois et Robi Morder sur l'autogestion, dans les mouvements étudiants et lycéens dans les années 68 »

Centre d'Histoire Sociale du XXème siècle, 9 rue Malher, 75004 Paris, M° Saint Paul.
Contact : Frank Georgi – e.mail : amef@wanadoo.fr.

RECHERCHES SUR LE SCOUTISME

Nos amis de l'association 1907 (ex-BLIGIRUHS) annoncent sur leur site la parution des actes du colloque de Montpellier, *Le scoutisme en Europe dans un siècle en mutations* en souscription au prix de 100 F.
Chèque à l'ordre du Centre régional d'histoire des mentalités, à transmettre à l'université Paul Valéry, route de Mende, BP 5043, 34032, Montpellier cedex. Ces actes, qui paraîtront en 2001, comprendront les communications de ce colloque ainsi que d'autres textes : un sur le scoutisme au Québec, un autre sur les Eclaireurs israélites de France, un de Jean-Philippe Gayola, l'un des soutiers de ce colloque, sur les débuts des S.D.F.

Pour tout contact avec le réseau : histoire.du.scooutisme@bigfoot.com. ou jjgauth@club-internet.fr. ou chrisli@club-internet.fr Association 1907. 142, rue de Douai 59450 SIN LE NOBLE.

APPEL À COMMUNICATION LYCÉES ET LYCÉENS EN FRANCE 1802-2002 *Sorbonne, 9-10/7/2002* Université de Paris-Sorbonne (Paris IV) -Service d'histoire de l'éducation (SHE) INRP, URA CNRS 1397

Créés par la loi du 11 floréal an 10 (1er mai 1802), les lycées inaugurent l'enseignement public d'État, dispensé par un corps enseignant national et laïque. Ils ont été longtemps réservés aux fils de l'élite, avant que la modernisation des programmes, la création des lycées de jeunes filles, puis la fusion progressive des diverses formes d'enseignements secondaires et postélémentaires ne modifient profondément leur recrutement social, leurs finalités, leur pédagogie et le contenu culturel de leur enseignement. Institution nouvelle (qui cumule pourtant les héritages d'établissements plus anciens, le lycée a fait coexister ségrégation sociale et idéal égalitaire, culte des belles lettres et préparation aux écoles scientifiques, soumission à l'autorité publique et esprit de contestation du pouvoir. Le bicentenaire de la création des lycées donnera l'occasion d'examiner leur histoire et d'aborder notamment les thèmes suivants :

Le lycée, établissement d'État

Les premiers lycées n'ont pas vocation à rassembler tous les élèves de l'enseignement secondaire, mais plutôt à servir de modèles aux établissements municipaux et privés et à recueillir leurs élèves les plus avancés. Conservent-ils ce rôle dans l'institution et la politique scolaires alors que leur réseau se densifie progressivement et que l'offre concurrente - municipale, privée, primaire supérieure - se développe parallèlement? Quelle place leur dépendance à l'égard de l'Etat et le modèle centralisé qu'ils incarnent laissent-ils à la gestion locale et à l'existence d'une culture d'établissement ? Quelles sont les marges d'autonomie des établissements et des proviseurs ? Jusqu'à quel point la municipalité et la société locale sont-elles impliquées dans la vie du lycée et dans sa gestion ? Inversement, comment le lycée s'intègre-t-il à la vie de la cité, notamment par son architecture et par ses équipements (locaux, collections, bibliothèque, gymnase, ciné-club) ?

Humanités classiques et diversification disciplinaire

"L'enseignement des lettres et des sciences" : la lettre de la loi de 1802 rejoint l'antique tradition des arts libéraux qui visaient à faire acquérir la maîtrise de la langue et du raisonnement abstrait. Les lettres assurent la transition avec les humanités qui, depuis le XVIe siècle, imposent deux classes quotidiennes de deux heures environ, durant lesquelles le régent explique un texte latin ou grec. Les sciences, puis les nouvelles disciplines (histoire, langues vivantes, etc.), s'insèrent progressivement dans ce dispositif. La réforme de 1902 entérine cette évolution et consacre la généralisation du cours d'une heure dispensé par un professeur spécialiste. Quelles conséquences cette nouvelle organisation du temps des élèves et des maîtres a-t-elle eues sur les procédés pédagogiques? Comment les pratiques scolaires des lycées de filles, puis des autres établissements intégrés à l'enseignement secondaire, se distinguent-elles de celles en vigueur dans les lycées classiques ?

Les élèves et la communauté scolaire

Dans le projet napoléonien, le lycée se structure autour d'une communauté d'internes dont le noyau est formé de boursiers d'état et complété par des pensionnaires payants On s'interrogera sur la part relative des uns et des autres, leurs relations réciproques et avec les autres lycéens, externes ou élèves des pensions privées. On cherchera à restituer la vie collective à l'intérieur des établissements, à préciser les spécificités de la culture et de la sociabilité lycéennes et à examiner dans quelle mesure elles survivent dans les associations de parents d'élèves. Quels caractères prennent l'inculcation de vertus civiques et morales et l'imprégnation religieuse (rôle de l'aumônier) ? Quelles résistances rencontrent-elles, comment se manifeste la violence lycéenne (révoltes et chahuts) ? En quoi les lycées de filles diffèrent-ils sur ces questions de ceux de garçons? Quelles modifications au projet éducatif d'origine impliquent le poids grandissant des externes, la laïcisation des valeurs et des comportements? Quelles conséquences la mixité a-t-elle sur l'expérience et sur l'éducation des lycéens ?

Le corps enseignant des lycées

On pourra étudier les modalités de la formation et du recrutement du corps professoral, l'évolution des statuts, des carrières, du métier lui-même et des conditions de vie et de travail des professeurs, sans oublier le rôle qu'y jouent l'expression et l'action collectives, la presse professionnelle, les amicales et le syndicalisme. L'autre corps enseignant que constituent les maîtres d'études ou répétiteurs mérite la même attention; indissociable de l'internat, soumis à des conditions de travail éprouvantes et précaires, objet de mépris, il est pourtant une des clés de voûte du dispositif pédagogique. Une des dimensions principales de la question est la progression du corps enseignant secondaire féminin, à partir de 1880 en tant qu'ordre séparé, puis dans le. cadre d'un vaste phénomène de féminisation. Des études sur les autres catégories de personnel, de direction, d'administration, de santé et de service, peuvent ouvrir des perspectives intéressantes sur la vie de l'institution lycéenne.

De l'établissement de l'élite au lycée pour tous

Le lycée a longtemps gardé un rôle d'éducateur des futures élites. S'est-il contenté de reproduire des générations d'héritiers? Quels sont les fondements du modèle méritocratique qui inspire son

fonctionnement ? On pourra s'interroger sur les instruments de cette méritocratie - classements, examens, concours, bourses -, leurs finalités et leur fonctionnement effectif. Quelles modalités, quels critères et quels projets président, dans les faits, au recrutement des boursiers, catégorie d'élèves autour de laquelle s'organisent les premiers lycées ? Quels sont les effets de l'explosion scolaire de la deuxième moitié du XXe siècle sur les lycées, sur leur public, sur la culture qu'ils transmettent et sur les pratiques pédagogiques? Le modèle méritocratique s'est-il adapté à cette nouvelle donne?

Les propositions de communication devront être reliées à des problématiques générales et s'inscrire dans les questions fondamentales que pose l'histoire des lycées en évitant les points de vue trop localisés. Les projets, d'une longueur maximum de deux pages, doivent être envoyés avant le 30 juin 2001 *à Jean-Noël Luc, exclusivement par courrier (15, rue des Bartoux, 92150 Suresnes) ou à Pierre Caspard, par courrier au Service d'histoire de l'éducation (INRP,* 29, *rue d'Ulm,* 75230 *Paris cedex 05), par fax (01 46 34 91* 02) *ou par email (pcaspard@inrp.fr).*
Les auteurs des projets retenus recevront les indications sur la présentation de leur communication. Le colloque donnera lieu à la publication d'actes.

BREVES

France Culture : en mai 2001, pour une série d'émissions sur mai 68, Jean-Philippe LEGOIS a participé à une table ronde à la Sorbonne, sur l'histoire de la Sorbonne, et, avec Alain MONCHABLON, à une émission consacrée à l'historiographie de mai 68 et à la question des archives.
Valérie BECQUET est intervenue les 27-28 et 29 avril au 4° forum des journaux lycéens, organisé par JPresse, qui s'est tenu à Marly le Roi, sur la politique dans les journaux lycéens et sur les raisons de la participation à un journal.
Didier FISCHER était invité à présenter son livre lors d'un repas de l'AAUNEF, ainsi qu'à l'Université de Paris VII à l'invitation de la revue Sciences Humaines pour un débat organisé par C. Musselin.
Robi MORDER représentait le GERME à la cérémonie annuelle organisée par l'association « Mémoire des Etudiants Résistants ».

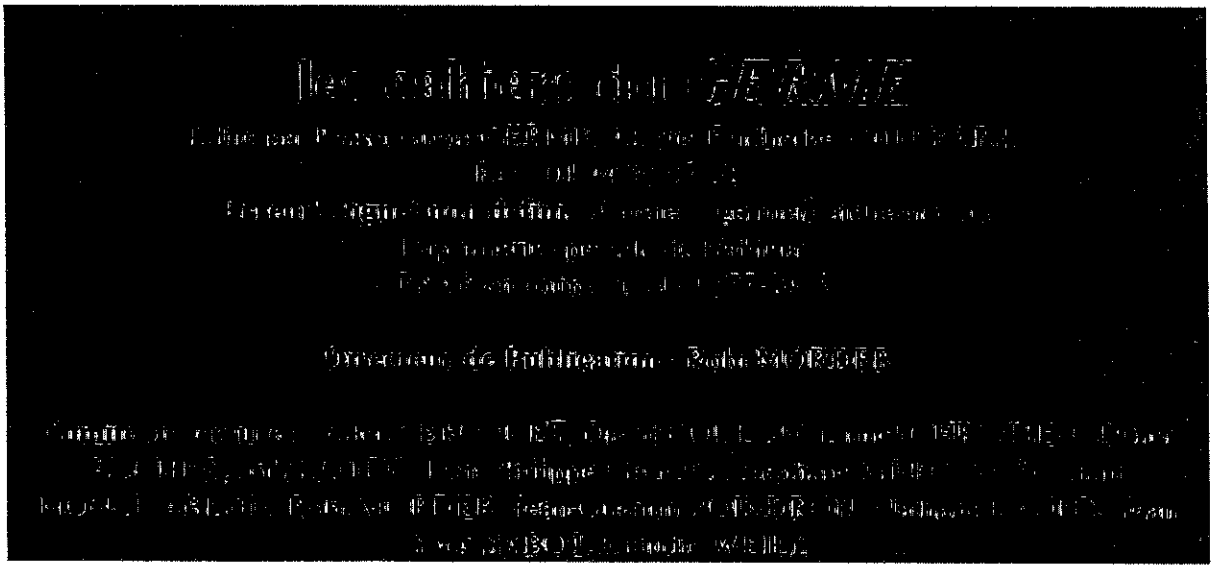

Soutenance de thèse

Le 1er mars 2001, Valérie Becquet a soutenu sa thèse de Doctorat de Sciences de l'éducation, intitulée Fondements et dimensions de la participation associative des étudiants à l'Université (477 pages + annexes). Son jury était composé d'Alain Coulon (professeur à l'Université de Paris VIII), de Dan Ferrand-Bechman (professeur à l'Université de Paris VIII), de Pierre Merle (professeur à l'IUFM de Bretagne), d'Henri Peyronie (professeur à l'Université de Caen) et de Roger Sue (professeur à l'Université de Caen). Ce texte présente les grandes lignes de ce travail.

Actuellement, les recherches sur la vie associative se multiplient. Bien que les thèmes abordés soient nombreux, elles laissent de côté des pans entiers de ce champ social. Il en est ainsi des associations étudiantes. Cette recherche se propose donc de combler un tel vide en analysant la participation associative des étudiants à l'Université.

Avant même d'essayer d'en décrire les contours, les raisons d'une telle absence de travaux ont été étudiées. L'analyse des publications sur la vie associative et sur les étudiants conduit à constater qu'un tel vide peut s'expliquer par l'existence de représentations particulières du monde étudiant et par une référence constante à la figure bourdieusienne de l'héritier. Considérés comme individualistes et apathiques, les analystes leur dénie souvent toute volonté de s'engager. Ils se réfèrent implicitement au mythe d'un âge d'or, les années 60, où le militantisme aurait été nettement plus important. Ainsi, seules leurs régulières mobilisations semblent caractériser la nature de leur engagement public. Or, au vue des données sur l'activisme associatif, la proportion des étudiants investis à l'université est proche de celle du reste de la population française (entre 10 et 15%).
Diverses caractéristiques sociologiques ont été mises en évidence. Nous avons constaté que le découpage social de la population associative reflétait d'une part, celui de la population étudiante et, d'autre part, celui de la population associative. Ces étudiants seraient donc à l'image des deux mondes sociaux auxquels il est possible de les référer. La primauté des catégories sociales supérieures mais aussi, de ce qu'il est courant d'appeler les classes moyennes, s'expliquerait par l'existence de dispositions à participer reposant, entre autres, sur le sentiment d'en avoir la « compétence ». A celles-ci s'ajouteraient des conditions d'existence en permettant l'expression (autonomie et aval parental). La possession d'une disposition à participer ne s'illustre pas uniquement à travers l'origine sociale. Les influences respectives de la participation parentale et pré-universitaire sont importantes, au moins pour la moitié des étudiants. Pour les autres, la participation associative ne découle pas de mécanismes sociaux aussi « transparents ». Leurs histoires personnelles se sont construites autrement.

La sélection à l'entrée des associations étudiantes s'illustre également à travers le rôle des filières.
Ainsi, l'agencement des dimensions culturelles, dont les participations parentales et antérieures, et structurelles concoure à comprendre ce qui se passe « en dehors » des associations, ce qui détermine la composition de leur public. Mais s'il convient de tenir compte des mécanismes du dehors, il faut aussi accepter d'en relativiser l'importance dès lors que l'on se situe dans les associations étudiantes. Déjà, les « disposés » comme les « a-disposés », les « intégrés » comme les « non-intégrés », empruntent des chemins identiques pour rejoindre leur association. L'ordre de l'interaction vient alors se substituer à l'ordre de la sélection. L'invention d'un entre-soi associatif se fonde tout aussi bien sur un « entre-soi social » que sur un « entre-soi symbolique » s'en démarquant. Le dehors et le dedans de la vie associative se sont pas régis pas les mêmes processus sociaux. Certes, la sélection à l'entrée peut laisser supposer que ce qui unit socialement la majorité des participants permet qu'ils se retrouvent au sein des associations et fonde la nature même de leur expérience associative, tout comme elle définit probablement leur expérience d'étudiant, compte tenu de leur appartenance à des filières spécifiques. Néanmoins, la composition de la population, tout comme l'absence de l'effet des variables comme l'origine sociale, le sexe et la filière, sur l'expérience associative, remettent en cause une telle appréciation et invitent à chercher ailleurs ce qui en permet la compréhension.

Ce que partagent ces étudiants, c'est, à la fois, une conception des études et une conception de la participation sociale. Le fait d'affirmer qu'ils ne désirent pas être qu'étudiant témoigne d'une perception spécifique de leur passage à l'université. Ils adoptent ainsi une position critique vis-à-vis d'un rapport aux études généralement considéré comme étant utilitaire, refusant d'être des « consommateurs de cours » ou des « étudiants passifs ». S'ils partagent une telle conception, ils n'exercent pas, pour autant, de manière identique leur métier d'étudiant. Trois stratégies de conciliation ont été repérées. Ainsi, il y a, à la fois, des étudiants qui se laissent débordés par la vie associative, entraînant bien souvent un redoublement, dont ils relativisent la gravité, d'autres qui considèrent qu'une bonne organisation constitue la meilleur solution pour articuler deux activités qu'ils apprécient et, les derniers, dont les études restent prioritaires sur la vie associative. Tous ne vivent pas à l'identique leur passage au sein des associations et tous n'y consacrent pas le même temps. Plus l'investissement est important, plus les responsabilités sont élevées, plus les cumuls sont nombreux, plus ils éprouvent des difficultés à gérer les contraintes temporelles. En cela, les étudiants estimant leurs études prioritaires sont les moins à même de consacrer beaucoup de temps à la vie associative.

Au sujet de leur conception de la participation sociale, ils privilégient nettement les dimensions altruiste et sociabilitaire. Les volontés de s'intégrer, de rencontrer et de partager s'incarnent au sein des associations grâce aux liens sociaux qu'elles permettent. Cette démarche comprend une dimension altruiste. Chercher à être avec les autres, c'est aussi chercher à être là pour les autres. Il existe une articulation permanente entre ces deux positions de l'individu. Elle s'exprime d'autant mieux, si on y ajoute une troisième dimension, qui n'est pas la dimension utilitaire telle que nous l'avons spécifiée (« compléter ma formation avec d'autres compétences »), mais la dimension utilitaire propre aux dimensions sociabilitaire et altruiste. Ainsi, sans pour autant placer leur participation associative sous le signe de l'intérêt, ils avouent la nature plurielle de ce qui la fonde.

Si le désir de sociabilité les conduit, entre autres, à rejoindre la vie associative, il prend forme à travers son fonctionnement quotidien. Nous n'avons pas seulement montré que leur investissement permettait l'amélioration de leur sociabilité à travers les rencontres réalisées et les activités extra-universitaires pratiquées. Nous avons aussi mis en valeur la prégnance de la dimension sociabilitaire à travers la valorisation très nette du travail de groupe.

L'étude des effets de la participation associative permet de mieux apprécier l'expérience de ces étudiants. Si les activités associatives peuvent, compte tenu du temps qu'elles réclament, être considérées comme allant à l'encontre des études, il apparaît que leurs effets ne se pensent pas en négatif mais en positif. L'investissement remédie aux défaillances de l'institution universitaire en terme d'intégration, les étudiants valorisant les apprentissages relationnels et affectifs et ceux relevant du développement personnel. Il contribue également à acquérir les ethnométhodes nécessaires à l'exercice du métier d'étudiant (organisation du travail, articulation entre les savoirs, connaissance de l'institution).

La participation associative est également considérée comme pouvant avoir une utilité professionnelle. La proximité entre la manière dont les étudiants estiment que ces activités seront reconnues par les entreprises et celle dont elles sont présentées dans les guides de recrutement met en évidence que l'expérience associative dépasse largement le cadre des études et celui de l'engagement social. En cela, la dimension utilitaire, que les étudiants avaient d'eux même évacuée, réapparaît lorsqu'il est question des apports expérientiels.

Ainsi, la spécificité de l'expérience de ces étudiants repose sur une dialectisation quotidienne, parfois non raisonnée, de deux métiers ayant leurs caractéristiques propres. Il n'y a pas de juxtaposition du métier d'étudiant et du « métier de bénévole », mais bien une intrication de deux expériences qui n'en font finalement qu'une.

Valérie Becquet

Contribution

MAI 68 ET LA REFORME DES ETUDES D'ARCHITECTURE DISPARITION D'UN SYSTEME, CONTESTATION ET MODERNISATION DE L'ETAT

Et si Mai 68 n'avait rien "inventé" à l'Ecole des Beaux-Arts ? Et si, chez les architectes, le sens des événements était plutôt à chercher dans ce qui les a précédés ? Il s'agirait alors de travailler à rebours, à l'inverse des effets de cet "attracteur" mnémotechnique qu'est devenu Mai 68, travailler en fait suivant une démarche *régressive*, pour emprunter ce terme à Marc Bloch. Si Mai 68 a bel et bien eu lieu, il a d'abord marqué les représentations, et l'image commune des "événements de 68" oppose l'un des principaux obstacles traditionnels au travail de recherche, l'équivalent d'une prénotion au sens durkheimien : en mettant continuellement en avant depuis 30 ans la nouveauté, la singularité, la surprise et le surgissement de l'*événement*, véritable *topos*, on en a trop souvent oublié deux questions fondamentales : que s'est-il réellement passé, et surtout comment en est-on arrivé là ? A la manière du Bouvines de Duby, Mai 68 est le nuage que soulèvent les vrais événements survenus avant lui, c'est-à-dire les mutations profondes.

Le spectre du déclassement

Si les "événements" de 68 sont certainement marqués par une crise généralisée de la croyance - couplée à une crise de succession -, alors l'Ecole des Beaux-Arts et en premier lieu la section architecture sont au coeur de cet effondrement de la croyance. Effondrement qui est au principe même de la fin de la domination du système des patrons et des ateliers, et par extension, du "système des Beaux-Arts", mais qui n'a pour autant aucune signification s'il n'est pas relié au système général d'attribution de la commande publique et à la situation de déclassement qui hypothèque fortement l'avenir d'une profession alors que celle-ci se nourrit pourtant encore des derniers feux de la Reconstruction et de la croissance urbaine de l'après-guerre.
S'y joue notamment une inversion fondamentale : les étudiants des Beaux-Arts cherchent en effet, à partir d'une contestation radicale et d'une remise en cause des fondements de leur enseignement, à promouvoir une figure, l'"architecte-intellectuel", au détriment de l'"architecte-artiste", norme qui jusqu'alors dominait leur univers. A la fin du Mois de Mai, la *Plate forme d'orientations politiques, de discussion et d'hypothèses d'enseignement* élaborée pendant la grève par la Commission enseignement ne dit pas autre chose :
"La profession d'architecte ne détient plus que des miettes de responsabilité dans l'acte architectural. (...) L'architecte usurpe le titre d'homme de synthèse alors que chaque discipline qui intervient dans l'espace opère sa propre synthèse. (...) En aucun cas, la formation qu'il a reçue ne l'a rendu capable de justifier la prétendue mise en forme des données socio-économiques. Il n'est pas maître de son langage parce qu'il ignore et masque son incompétence derrière une subjectivité "artistique"."[1]

Il était donc question, par cette inversion, de redéfinir la profession en la réévaluant, de rester dans la course en rattrapant le retard pris durant le sommeil de l'Ecole des Beaux-Arts et de réaffirmer les propriétés distinctives de l'architecte. Il s'agissait en fait de maintenir l'ordre des compétences face à l'empiétement des urbanistes et des ingénieurs. On questionne d'autant plus le "corps" qu'on le sent malade, et tout se passe comme si l'écart grandissant entre la forme devenue désuète de

[1] *Cf. Plate forme d'orientations politiques...*, Commission enseignement, Paris, mai-juin 1968, archives de l'EAPB, pp.12-13 (72 p.)

l'enseignement des Beaux-Arts et l'essor industriel et scientifique de la France des années 1960 était là particulièrement flagrant et immédiatement "lisible" dans ses conséquences durables pour les étudiants.

Pour illustrer cette fermeture de l'Ecole sur elle-même, il n'est qu'à citer les intitulés des sujets de concours : avec le Prix de Rome, on travaille par exemple dans le cadre d'une "île artificielle" (1966) ou d'"une grande cité" (1952). Le plus cocasse reste le bref programme d'"Un centre national d'architecture" qui reprend, en 1962, le sujet de l'année précédente : "à la suite d'un incendie qui a ravagé plusieurs îlots, un très vaste terrain s'est trouvé libéré au coeur de Paris, Saint-Michel et le boulevard Saint-Germain. L'église St-Séverin a été préservée par miracle" ! Pourtant, les architectes n'ont déjà plus besoin d'incendies "miraculeux" pour modifier radicalement le coeur des grandes villes françaises... Que dire alors de la périphérie ? Lorsque, dans le cadre des "concours de fondations", on planche sur "Une usine de préfabrication lourde" (1958-concours Redon) ou "La cellule d'une ville nouvelle" (1960 - concours Redon), on a le sentiment que le système accélère sa propre perte. En mai 1962, lorsque Aublet, le "professeur de théorie" qui a fixé les programmes des concours jusqu'au milieu des années soixante, donne lecture au Conseil de l'enseignement du programme du concours Cavel, "Une unité d'habitations unifamiliales", Leconte, chef d'atelier, trouvant l'intitulé trop "sensible" et équivoque, "estime qu'il n'y a pas lieu de mêler à la rédaction des programmes scolaires des discussions d'ordre professionnel" et propose, pour échapper à tout rapprochement avec le concret de l'exercice professionnel, d'ajouter à cette unité "les services culturels et cultuels : petit centre civique, maison de jeunes, église, etc."[2] Bien difficile alors avec un tel programme d'envisager une traduction constructive à partir d'esquisses de simples étudiants...

Le refus des attributs du *corps*

Pour se révolter contre un système et les institutions qui lui sont liées, encore faut-il en attendre quelque chose et il y a donc toujours, en arrière-plan des textes des "contestataires", l'idée d'améliorer, de faire avancer et progresser, aussi violente que soit la contestation. La "révolution symbolique" se noue alors autour d'une triple transgression, *esthétique* (contre l'esthétique des Prix de Rome) - *éthique* (contre l'"éthique" du "chemin de grue", c'est-à-dire l'absence d'éthique) - *politique* (contre le conservatisme en général) et sape les dernières fondations qui avaient jusqu'ici unifié les architectes en tant que *corps* :

- si l'on considère l'esprit de corps comme une *forme*, ou plus précisément comme une *forme d'existence sociale*, alors il est certain que l'avant-68 engage une profonde rupture : dénonciation d'une esthétique académique et d'un art scolastique où l'idée du beau se réduit à un système de modèles et la pratique à un système de règles. Dénonciation, donc, de l'esthétique du *fini*, du rendu, de la maîtrise technique et de la reproduction, mais aussi dénonciation des formes d'existence sociale de l'Ecole des Beaux-Arts (folklore, solidarité virile, bizutage, auto-enseignement et rapport "nouvos"-anciens...) qui se prolongeaient hors les murs, au coeur de la profession, par toute une série de liens (des "repas du patron" et des *anciens* de l'Atelier à la généralisation de la "place").

- si l'on considère l'esprit de corps comme le sens partagé d'un investissement, comme un sens commun du jeu et des enjeux, alors le rejet du *projet* et le refus de la construction se confirment en Mai. En outre, c'est tout le système de solidarités qui lient les architectes entre eux et qui les lie au monde de la construction qui est remis en cause à travers la critique du "système des beaux-arts", système clos et circulaire entre Académie - Ecole - Prix de Rome - Commande publique (corps des architectes des BCPN et listes d'agrément) - "Patrons" - Agences : les académiciens ayant la haute main sur les concours et récompenses - et en particulier sur le Prix de Rome - et se recrutant eux-mêmes parmi les lauréats des grands concours. Rappelons que la commission de réflexion sur la profession en Mai s'est dénommée commission "déféodalisation de la profession d'architecte" et la lutte contre les "féodalités" est un des mots d'ordre qui structurent les motions de l'époque.

- si l'on considère l'"esprit de corps" comme une *éthique*, ou plutôt, comme un *ethos*, un ensemble de dispositions à dimension éthique et de principes pratiques, alors ce que l'on a désigné sous le terme d'"esprit beaux-arts" s'écroule à ce moment-là. La "vieille garde" tente de maintenir à bout de bras ce curieux amalgame d'humanisme chrétien, de modernisme mal digéré et d'évolutionnisme candide, d'exhortation naïve au "sensible" et d'idéal corporatiste. Ces architectes "bozarts" nourris d'antiquité et de peinture d'histoire mais épatés par la plastique du béton essaient donc de sauvegarder ce qui reste de cet esprit qui articule les notions de *caractère*, de *synthèse* et de

[2] AN, AJ 52 / 1040.

parti, mélange d'expressionnisme fonctionnaliste, d'idéalisme "art pour l'art" et de *composition*. Mais ils sont eux-mêmes incapables de résoudre leurs propres problèmes éthiques et surtout de répondre en pratique aux situations qui correspondent à ces problèmes d'éthique. Comment maintenir que l'architecte est celui qui ne sait pas tout mais a une tête bien faite, bref qu'il est l'homme de la "synthèse", face aux pressions des industriels et aux compétences des bureaux d'études ? Et comment maintenir que l'on construit "pour les hommes" au moment où le chemin de grue dicte la composition d'un grand ensemble ?

- enfin, si l'on considère l'"esprit de corps" comme un ensemble de textes, de règlements et d'instances officielles, alors il est évident que la critique portée contre l'Ecole des Beaux-Arts et contre l'Ordre dilue le ciment que pouvait jusqu'alors constituer l'"idéal" né d'une formation commune et du rite d'initiation que constitue le cérémonial d'incorporation à l'Ordre (qui, lui, persiste encore aujourd'hui).

Autour de 68, c'est donc l'investissement qui se brise, plus précisément c'est l'ajustement entre deux réalisations du social, dans les choses par l'institution, et dans les corps par l'incorporation, qui est rompu. On refuse l'entité, le *corps* même : "il faut se renoncer en tant qu'architecte" et "l'architecture, on s'en moque". Dès 66, l'insulte "Architecte !", empruntée à Beckett et *En attendant Godot*, se popularise auprès des étudiants contestataires[3]. Ce sont en fait, tels que les a décrits Max Weber, les fondements d'une domination légitime qui s'effondrent : le fondement rationnel (la croyance en la légalité et la légitimité des règlements), le fondement traditionnel (la croyance en la sainteté des traditions) et le fondement charismatique (la croyance en la valeur exemplaire du patron d'atelier). Dès lors, la crise de succession se déclare; une crise où se télescopent les trajectoires des plus "jeunes" et des plus "vieux".

Tout *contre* l'Etat

Mais cette rupture n'est bien sûr en aucune manière le fruit d'un hasard de circonstances. Il n'est pas du tout fortuit que l'on cherche alors à inverser la norme jusqu'alors dominante de l'"architecte-artiste" vers l'"architecte-intellectuel", à changer les propriétés *substantielles* pour redéfinir les propriétés *relationnelles*, les rapports entretenus avec les professions voisines et concurrentes. Après tout, les jeunes architectes qui avaient grandi à l'ombre des énormes chantiers de la Reconstrution avaient, eux, bien compris que pour l'Etat moderne, le contrôle de l'architecture et du territoire par l'architecture ne passait plus par la seule commande publique d'édifices isolés, mais bien plutôt par la maîtrise de l'urbanisme et des enjeux de planification urbaine. L'enjeu des Villes nouvelles se précise et cette jeune génération va largement profiter de ce terrain idéal pour mûrir, s'affirmer et accéder à ses premières commandes.
S'il ne s'agit plus, comme l'énonçait François Blondel, le fondateur de l'Académie, dans son discours inaugural du 31 décembre 1671, de "faire sortir l'architecture, pour ainsi dire, du mortier et de la truelle", malgré tout les arguments négatifs visent toujours les concurrents illégitimes (ici l'ingénieur et l'aménageur-urbaniste et non plus le maçon ou les vulgaires artisans) et au désintéressement s'ajoute l'*intellectualisation*. En fait, le mouvement se joue toujours sur la dissociation "arts libéraux" *v.s.* "arts mécaniques" et en faveur des "arts libéraux" mais cette fois-ci contre l'Académie qui, déliquescente, incarne la mécanisation du métier de l'architecte réduit à "tirer des barres", et contre la mécanisation d'une formation toute entière tournée vers l'apprentissage des moyens techniques de représentation.
D'ailleurs, cette "révolution symbolique" contre l'Académie, contre le Prix de Rome et le "système" des concours ressemble fort à celle qu'avaient menée les Impressionnistes dans la peinture du siècle précédent, contre l'Académie et contre le Salon, contre la copie et la répétition, et qui avait laissé à l'écart l'architecture et la sculpture. A l'image de la révolution initiée par Manet qui met en question

[3] 20 ans plus tard, en 1986, Roland Castro, évoquant la grève de 66 et la popularisation de cette insulte, y perçoit une profonde "haine de soi", une "haine de la corporation, c'est-à-dire la haine d'un corps qui se mettait à fonctionner comme quelque chose qui finalement n'existe plus que pour ce qu'il perpétue comme corps et sans qu'il n'y ait plus le moindre rapport à l'objet qu'il traite" (*Cf.* Roland Castro, "Architecture et politique depuis 1966" in *Ville - Forme - Symbolique - Pouvoir - Projets* (*actes de colloque*), IFA/Mardaga, Bruxelles, 1986, (pp87/96) p.89). Il est vrai qu'au fil de la *Plate forme d'orientations politiques, de discussion et d'hypothèses d'enseignement*, on trouve des phrases comme "l'architecte est devenu un parasite malfaisant au même titre que les autres professions para-policières" ou "l'architecte tel qu'il existe maintenant s'est disqualifié"...

le corps académique et sa capacité à distinguer peinture et non-peinture, on assiste alors à un refus du jeu et de la valeur des enjeux qui entame profondément, après les premiers coups portés par le Mouvement moderne avant-guerre (Delacroix avait aussi précédé Manet), le monopole de la manipulation légitime de la valeur artistique que détenait jusqu'alors l'Académie, la "banque centrale", et l'Ecole des Beaux-Arts qui lui était organiquement liée. On comprend mieux dès lors le "choc" que causa, pour la vieille garde, la suppression des gratifications liées au Grand Prix de Rome : la correspondance entre la hiérarchie temporelle et la hiérarchie artistique (entre l'attribution de la commande publique et le rang dans l'Académie), jusqu'ici fondement social du monde des architectes et de ses valeurs internes, est rompue. D'ailleurs, répondant au désir d'ouverture d'une génération, l'Etat n'aura de cesse, tout au long de la décennie suivante (du PAN aux Albums en passant par la relance des Grands Prix nationaux ou l'action de la MIQCP), d'instaurer de nouvelles instances d'évaluation. Ce n'est du reste pas un hasard si, depuis notamment la Loi de 77, la notion de "qualité" architecturale est sans cesse mise en avant dans les textes officiels. L'insistance parfois incantatoire sur cette notion dissimulant mal une incertitude fondamentale (et une remise en question permanente par opposition aux anciens repères académiques, commodes mais victimes d'une routine fatale) sur la "qualité" des architectes et donc des édifices financés sur des fonds - notamment - publics[4].

On a même sous certains aspects l'impression que la section architecture de l'Ecole des Beaux-Arts émerge à ce moment-là d'un grand sommeil entamé après l'échec de la tentative de réforme menée par Viollet-le-Duc un siècle plus tôt et sur des bases peu ou prou similaires : "réintellectualisation" du *métier* d'architecte, redéfinition de son savoir spécifique, affirmation de ses propriétés distinctives face à ses concurrents ingénieurs, critique de « l'abâtardissement" d'une profession qui cherche désespérément un modèle de gare ou de caisse d'escompte dans l'Antiquité, critique des "recettes académiques", critique de la technique du dessin envisagée comme sa propre fin (critique notamment du principe du rendu conforme à la première esquisse qui perdurera jusqu'en 68), critique des "concours" et d'un système où la valeur individuelle était déterminée par rapport aux usages des maîtres et aux caractéristiques des condisciples, ouverture de l'enseignement sur les réalités de l'époque[5]... En somme, un siècle plus tard, à la veille de 68, il s'agit toujours de repousser l'échéance d'un architecte dessinant de belles façades pour des ensembles conçus par les bureaux d'études techniques sur la base d'études de marché et d'études urbaines.

La Réforme de Viollet-le-Duc était menée contre l'Etat [contre l'Académie], mais *tout contre* l'Etat, pour une réforme et une modernisation de ses structures, et à la veille de 68, il s'agit encore de transformer pour conserver, conserver l'ordre des compétences. C'est bien Malraux lui-même qui annonçait dès le 14 juin dans un communiqué son intention de supprimer "des institutions inadaptées telles que l'École des Beaux-Arts et le Grand Prix des Rome"[6]. Malraux ne dit finalement pas grand chose d'autre dans son intervention sur Radio France, lors de la parution des décrets de Réforme de l'enseignement, le 6 décembre 1968, notamment lorsqu'il constate que "Rome n'a rien d'essentiel à enseigner à nos architectes", qu'il ne faut "absolument pas sous-estimer ce qu'il y a de légitime dans la revendication de nos étudiants en culture générale" et qu'il est urgent de réformer la profession[7]. En ce sens, la mise en concurrence permanente et la création de

---

[4] C'est par exemple ce qu'avoue explicitement en 1976, deux ans avant la mise en place de la Réforme d'Ornano, le conseiller d'Etat Jacques Narbonne dans son rapport controversé sur l'enseignement de l'architecture. Lorsque l'ancien conseiller du Général de Gaulle pour les questions d'éducation, partisan acharné de la sélection et adversaire déclaré de sciences sociales "marxisées", est appelé à évaluer ce tout jeune enseignement des U.P., c'est aussi, en filigrane, à cette question de fond qu'il est chargé de répondre : savoir si la formation des nouveaux diplômés répondait bien aux nécessités de la profession, et surtout, "savoir si l'Etat avait encore le droit d'accorder, par un diplôme national, sa garantie aux futurs clients et employeurs des architectes qui allaient être formés sous le nouveau régime des études". Et "le moins que l'on puisse dire, reconnaît-il, est qu'un doute sérieux subsistait sur ce point". *Cf.* Jacques Narbonne, "Rapport sur l'enseignement de l'architecture", Secrétariat d'Etat à la Culture, 1976, (230 p.) p.29.

[5] *Cf.* Eugène Viollet-le-Duc, *Entretiens sur l'architecture*, Mardaga, Liège, (Morel, 1863-1872) 1977. Voir essentiellement les *Entretiens* I (1863), V(1863), XIV (sur l'enseignement-1872) et XX (sur les concours-1872), et surtout, les "Simples aveux aux lecteurs" (Ed. Mardaga, pp.3-7).

[6] *Le Figaro*, 14 juin 1968. Le 26 juin, dans *Le Monde*, Malraux se déclare même prêt à "remettre en cause", autour d'une table ronde "réunissant tous les intéressés en n'excluant aucune tendance", "toutes les structures de cette profession", "celles que les uns considèrent comme sacro-saintes et les autres comme inadaptées aux conditions réelles d'exercice".

[7] Retranscription de l'intervention d'André Malraux, interrogé par Yves Mourousi sur Radio France ("Inter opinion", 8h30). AN, AJ 52 / 1131.

l'équivalent d'un "marché" des destinataires potentiels de la commande publique[8], en fait la généralisation progressive du concours (sur invitation) comme procédure-pivot pour l'attribution de la commande publique, est inséparable d'une "modernisation" de l'Etat et du vaste mouvement de libéralisation et de décentralisation qui a modifié profondément la société française tout au long de ces 30 dernières années.

Les procès-verbaux des réunions de l'Académie des Beaux-Arts sur cette période[9] montrent d'ailleurs le peu d'estime des académiciens pour l'autorité de tutelle et le peu d'intérêt que cette dernière montrait en retour pour les demandes d'information ou de consultation émanant de l'Académie. C'est par exemple Carlu qui refuse, le 28 février 68, de succéder à Urbain Cassan au sein du Conseil de l'enseignement de l'architecture parce que les représentant de l'administration y sont selon lui majoritaires. Dès le 6 mars 68, Decaris affirme : "l'Académie doit surmonter sa répugnance et ne pas abdiquer le privilège de décerner les Prix, en un moment où certains voudraient lui retirer la direction du Grand Prix de Rome, comme en 1863". La guerre est ouverte avec Max Querrien, fréquemment et nommément cité dans les comptes-rendus des réunions. Dans l'esprit des académiciens, de nombreuses clés d'explication de la crise de Mai 68 et de ses conséquences résident dans l'attitude et les choix de l'Administration. Ainsi, Cassan, le 19 juin, dit-il avoir exprimé devant Malraux "le regret qu'on ait dans de nombreux domaines laissé agir les technocrates à leur guise sans jamais consulter les professionnels". Durant tout l'été 68, les académiciens se battent auprès d'Antoine Bernard, le Directeur de cabinet, et contre Max Querrien pour que les concours de Rome interrompus en Mai puissent être achevés et jugés. Le 20 novembre, dans son *Rapport sur l'état actuel de l'enseignement de l'architecture*, Cassan déclare : "de l'avis des éléments responsables et sains du personnel enseignant et des élèves, les causes essentielles de cette situation [*d'"anarchie"*] sont l'attitude de l'administration qui ne semble ne pas respecter la neutralité désirable, et l'intervention, avec l'accord de cette dernière, de personnalités étrangères à la profession et peut-être trop politiquement engagées".

Les "jeunes turcs" face à l'obscurantisme

Se posant, donc, en s'opposant à ces anciennes "féodalités" fonctionnant sur le compromis, cette génération contestataire inverse du même coup les priorités et les hiérarchies. Significativement, le prestige de l'écrit supplante celui du dessin dans certains ateliers et c'est l'époque des désormais célèbres premiers diplômes *21*29,7*. Dès mars 1964, dans un courrier adressé à Untersteller, académicien et Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Pierre Vivien, architecte en chef des BCPN et patron d'un atelier "intérieur" qui va rejoindre le Groupe C dès la rentrée 1965-66[10], insiste à plusieurs reprises sur le fait que ce soient les meilleurs élèves qui revendiquent et agissent pour une réforme de leur enseignement, et c'est là une question fondamentale dès lors que l'on s'attache à cette période qui précède les "événements" de Mai :

"Il n'est plus possible de passer sous silence les actions légitimes des élèves, il faut même dire des meilleurs élèves. Elles peuvent se résumer ainsi :

a - le désir, maintes fois exprimé, d'une information préalable complète et étendue sur les sujets des projets avant la montée en loges.

b - l'isolement total de l'Ecole des grands courants de la pensée contemporaine et des grandes écoles d'architecture étrangères.

c - le désintéressement, de plus en plus accentué, des élèves vis-à-vis des thèmes d'étude qui se situent trop souvent en-deçà de leurs aspirations et ne permettent pas de recherches prospectives.

d - l'insuffisance affligeante des moyens de travail dont ils disposent.

---

[8] Le nouveau marché concurrentiel à venir se dessine du reste assez clairement en arrière-plan des revendications de la "Commission d'architectes ayant demandé la dissolution de l'Ordre" (31 mai 1968) : derrière les revendications de suppression du mandarinat ou d'organisation d'un "secteur expérimental contestataire" et "ouvert à l'émulation" se dessine en filigrane la revendication d'une mise en concurrence..

[9] Archives de l'Institut, Académie des Beaux-Arts, E32/BA et E33/BA (1968-1970).

[10] En projet depuis 1962, le "Groupe C" a été installé dans les locaux du Grand Palais en septembre 1965. Avec le Groupe C (confirmé par arrêté le 26 mai 1966), l'Administration rompt le jeu traditionnel entre ateliers "intérieurs" (Groupe A) et ateliers "extérieurs" (Groupe B). La création du Groupe C résulte à la fois de la pression démographique (l'insuffisance des surfaces de plancher affectées aux ateliers est déjà l'un des problèmes majeurs de la rentrée 63-64) et de la conscience qu'avait l'Administration de l'Ecole et le Ministère d'un renouvellement nécessaire de l'enseignement. Le Groupe C regroupe les ateliers Albert, Bossu, Camelot, Candilis, Kalisz, Pingusson, Vivien, bientôt rejoints par l'atelier Collegial I, puis Collegial II (s'étant formé sur le même modèle que son prédécesseur en 1967), et enfin AEA (l'ex-atelier d'Alain Bourbonnais).

e - l'absence complète d'homogénéité des jugements qui éliminent 65 à 80 % des projets présentés, et tendance de plus en plus marquée au "trust" des récompenses limitées à un seul atelier par jugement." (AN, AJ52/1040)

Vivien sent bien, dès 1964, que l'enseignement échappe peu à peu à la "vieille garde". Deux ans plus tard, dans "Le désespoir" (*Melp !*, n°2) Dominique Montassut stigmatise à son tour le caractère sclérosé de l'enseignement, son isolement au regard des mouvements internationaux, mais aussi un corps enseignant "à la fois autoritaire et incapable de repenser son enseignement". L'étudiant en appelle alors à la "science", à la recherche et au travail théorique, face à "des enseignants qui répondent trop souvent qu'"il n'est pas possible de tout savoir et que l'on ne peut pas tout changer d'un seul coup". L'intuition ou l'imagination sont "trompeuses" parce qu'elles n'ont "aucun support théorique scientifique pour départ". On oppose donc la *science* et les *méthodes* au *parti* et aux aphorismes creux du type "un tribunal, c'est une porte", "un musée, c'est un mur", "un hôtel de ville, un escalier", "la sociologie, c'est une coupe sur une ruche", "un pavillon de chasse doit sentir le fauve", etc.[11].

Il est vrai que, renforçant l'intuition des étudiants architectes, Mai 68 coïncide avec l'affirmation des sciences humaines qui alimentent pendant quelques années encore le recours à la *Théorie* - le grand mot de l'époque, souvent majusculisé - au sein des jeunes U.P. (et au sein du monde des idées où abondent alors les "-ismes"). L'"effet *-logie*" investit, après d'autres champs, l'univers d'architectes séduits pour une frange par la linguistique structurale. L'enseignement de l'urbanisme et les sciences humaines font leur entrée aux Beaux-Arts. Quelques pionniers arrivent dès 1966 et l'année suivante, c'est l'institution officielle; Michel Ecochard étant chargé, le 2 mai 1967, de diriger "une équipe pour l'urbanisme et les sciences humaines et plusieurs jeunes professeurs chargés de l'histoire critique de l'architecture contemporaine dans chacun des groupes"[12].

On comptait certes quelques "jeunes turcs" à l'Ecole Normale Supérieure, mais il y en avait aussi au même moment quelques-uns, dans leur registre spécifique, à l'Ecole des Beaux-Arts. Devant le néant abyssal des références théoriques de la vieille garde et son ignorance de l'actualité culturelle, les étudiants contestataires sont donc enclins à inverser les hiérarchies traditionnelles et affirment leur "responsabilité" au regard de l'enseignement, réclament la cogestion. L'option rassemble de fait les étudiants les plus actifs d'une classe d'âge : il s'agit de réformer et de faire "avancer" l'Ecole en allant puiser à l'extérieur des recours théoriques, notamment à l'Université et la "modernisation" est déjà un mot-clef de ces années-là...

Affinités

Se conjuguent en outre à cette clef d'explication les communautés d'intérêt qui ont pu se nouer autour de 68. Par exemple, Jean-Paul Flamand, sociologue, et Gustave Massiah, ingénieur économiste, permanents de la Direction des études avant 68, se retrouveront tous deux, après Mai, au sein de la première équipe enseignante de l'UP6, l'école qui rassemblera tous les refus gauchistes de l'après-Mai. De même, c'est en équipe et *collégialement*[13] que Huet et ses premiers étudiants vont jeter les bases d'un nouvel enseignement sur lequel reposera l'UP8. Enfin, lorsque Candilis intègre d'abord le Grand Palais puis l'UP6, c'est à partir d'intérêts communs et d'une identité de condition; identité rêvée, imaginée, perçue ou réelle, là n'est pas la question : il n'est plus question d'"âge biologique" mais d'"âge sociologique" puisque la crise rend *pratiquement* contemporains des acteurs aux trajectoires *a priori* diverses. Comment expliquer sinon des ralliements qui dépassent de loin le seul milieu des architectes et traversent l'ensemble des univers culturels en 68 ?

L'*hérésie* qui domine les biographies de Huet ou Candilis gomme la différence d'âge, surtout pour Candilis. Même si l'un, Candilis, construit déjà beaucoup (Aménagement de la côte Languedoc-Roussillon, Université de Berlin, Toulouse-Le Mirail...), ils sont tous deux dominés parmi les caciques de l'Ecole des Beaux-Arts[14], et ces "jeunes" enseignants se sentent *objectivement* plus

[11] Ou pire encore, "la barre [*de logements*], la bitte [*la tour*], un petit gris qui passe [*la teinte que l'architecte glisse sur le revêtement des façades, bref la "signature"*], c'est cela l'architecture"...

[12] AN, AJ 52 / 1040. 19 assistants sont nommés au sein des trois groupes : 6 sociologues, 5 géographes, 5 économistes, 2 socio-économistes et 1 psycho-sociologue.

[13] Ayant auditionné les étudiants de Collegial à la SADG, Zavaroni, choqué, signale au Conseil de l'enseignement du 1er février 67, que ces derniers "ont déclaré que leur mouvement n'avait pas d'autre origine que le fait de ne pas être *enseignés*." (AN, AJ52/1040)

[14] Sur un autre plan, on peut aussi rappeler la trajectoire de Pierre Vivien, relais essentiel des revendications des étudiants auprès de l'Administration et qui, en décidant de transférer son atelier au Grand Palais, a beaucoup fait pour asseoir la légitimité de l'"expérience-pilote" : diplômé en 1939, Pierre Vivien ne devient en

proches des étudiants que des enseignants titulaires. Le caractère charismatique d'un enseignement, la croyance en la valeur exemplaire d'une personne persiste donc, mais pas chez Le Maresquier, Beaudoin ou Camelot, plutôt chez Candilis ou Huet. En fait autour d'initiatives et de personnes qui se sont bâties *contre* l'ancien système en préfigurant ce que seront les U.P. Le parcours de Bernard Huet témoigne ainsi d'une trajectoire en rupture jusqu'en 68 : refus d'une affiliation "sereine" comme assistant aux Beaux-Arts, chez Louis Arretche[15], collaboration - comme Candilis - avec Ecochard, voyages en Italie, chez Ernesto Rogers, et en Amérique du Nord, chez Kahn, tous deux proches du Team Ten et surtout tous deux acteurs essentiels de la crise des CIAM.
C'est précisément à cause du caractère commun de ce travail mené avant Mai 68 entre étudiants et "jeunes" enseignants que les "événements" ne modifieront en rien le destin d'une Ecole qui a d'ores et déjà profondément changé. En fait, ce travail en commun précède toujours d'un temps les réformes et la Direction des études avalise plutôt qu'elle ne propose, prise au piège des atermoiements, conflits d'intérêts et hésitations qui avaient, dans un premier temps, stoppé l'application des dispositions du décret-cadre de 1962. Chaque réforme apparaît dès lors comme une concession qui renforce la position des étudiants et de "jeunes" assistants qui, contrairement à l'idée reçue, ont déjà été pour beaucoup intégrés à l'enseignement avant 68, de fait au sein de l'"ancienne" Ecole. Après deux vagues successives de nominations, en juillet 1966 et 1967, la liste des suppléants aux chefs d'atelier pour les Jurys témoigne d'une affiliation presque définitive pour nombre d'entre eux et d'un renouvellement déjà bien engagé avant Mai. A l'image de l'Université, qui voit gonfler la part des assistants[16], le fossé s'approfondit entre les "patrons" attachés aux traditions des Beaux-Arts et les jeunes enseignants nouvellement promus, plus proches des valeurs et des modes de pensée des étudiants.

L'unité perdue de l'Ecole des Beaux-Arts

Ne soupçonnant pas toujours l'impact des mutations en cours, le Directeur des études, Jean Fayeton persiste en fait à penser dans le cadre d'une Ecole unifiée, et pris dans une situation intenable, ne s'avoue jamais que ce sont précisément les expériences du Groupe C et leur généralisation à l'ensemble de l'Ecole qui accélèrent l'éclatement. A l'Ecole des Beaux-Arts, comme à Nanterre, comme à Columbia, comme dans les université de Londres ou de Berlin, la critique anti-autoritaire et anti-hiérarchique se double en outre d'une critique des contenus proprement dits. Se dessine alors au Grand Palais - finalement LE "lieu de mémoire" de la contestation soixante-huitarde des architectes français comme peuvent l'être La Cambre pour les belges, Columbia aux Etats-Unis ou Venise et Milan pour les italiens - une anti ou une "contre-Ecole" qui préfigure les expériences qui seront menées dans quelques U.P. à partir de janvier 1969.
L'Ecole éclate bien avant 68. Dès le 2 mai 1967, présentant le programme pour l'année à venir devant le Conseil de l'enseignement, Fayeton annonce, contre toutes ses proclamations de principe, que "les ateliers du Groupe C auront une autonomie complète en matière de programme et de mode de jugement". Le Groupe C a donc gagné la partie, avant même sa première année d'existence. Les scissions morcellent peu à peu le Groupe A, celui des "ateliers intérieurs". Un sous-groupe B tente également de se constituer à la rentrée 67-68. L'"affaire" de *Melp !* marque les esprits, lorsque au tout début de l'année 1966, le bureau de la Grande Masse est investi par la frange contestataire des étudiants qui reprend en main le journal des étudiants[17]. L'agitation étudiante au Groupe C, par une logique de rupture par le fait accompli (comme à Nanterre, on prend et on réalise en même temps

---

fait architecte en chef des BCPN qu'en 1948, au "deuxième tour", donc, "sur travaux" et non automatiquement après l'obtention d'un Prix de Rome...

[15] Lors du Conseil de l'enseignement du 1er juillet 1966, au sujet de la fondation de l'atelier Collegial qui vient de regrouper 29 anciens élèves de son atelier, c'est Arretche qui exprime le désarroi qu'il a pu ressentir devant la scission de son atelier, "affecté" par le geste de l'un de ses anciens élèves, Bernard Huet, alors que lui même avait passé 15 années "en tant que sous-patron auprès de M. Gromort" (AN, AJ52/1040).

[16] Ils étaient 2.500 en 1960 en lettres, sciences sociales, droit et sciences exactes, ils sont près de 11.500 en 1968, formant alors 72% de la totalité du corps enseignant du supérieur.

[17] Si la revue *Melp !* - au titre très "beatles" et à la devise "Conteste et provoque" - est très éphémère (elle ne comptera que deux numéros), elle n'en contribue pas moins à secouer de sa relative torpeur la vieille Ecole des Beaux-Arts. Se retrouvent, au sein du comité de rédaction de *Melp !* ou parmi les signataires d'articles, à la fois l'essentiel des militants gauchistes du Groupe C (tous groupuscules confondus et, à la faveur d'un savant dosage entre maos et lambertistes) et les acteurs du renouvellement qui a animé la scène de l'architecture française au tournant des décennies 70-80.

que l'on réclame), laisse en fait le plus souvent désemparée l'administration[18]. Il n'est rien d'irrécupérable et l'ordre établi - en l'occurrence la Direction des études - montre souvent une grande capacité d'adaptation en assimilant ce qu'on lui oppose. C'est bien connu, seuls les échecs ne se récupèrent pas : dans son "Message du Directeur de l'Architecture aux professeurs et aux élèves de l'Ecole des Beaux-Arts", une circulaire du 28 octobre 1966 qui dresse le bilan de la *Petite réforme* et de l'ouverture du Groupe C, "poisson-pilote", Max Querrien écrit que "se développent au niveau du groupe [C], c'est-à-dire à une échelle bien préférable à celle de l'Ecole toute entière, une recherche pédagogique, un état d'esprit, des contacts qui, outre leurs avantages immédiats, doivent nous aider à faire surgir, le moment venu, le nouveau réseau d'établissements qui appliquera la réforme."[19]

Hésitant entre intention stratégique et spontanéité pratique, l'Administration se retrouve donc souvent amenée à passer commande de critiques aux critiques de la commande. On retrouve, par exemple, dans le texte d'orientations proposé par Fayeton pour l'année 1966-67[20], l'intégralité des propositions émises par une commission du Grand Palais ayant rassemblé enseignants et étudiants. Transmises avec un courrier de Vivien à la Direction des études le 22 juin 1966, ces propositions envisageaient déjà l'autonomie des groupes, la fin de l'atelier dans sa forme traditionnelle, un thème d'étude annuel et un planning de travail assurant une coordination entre les différents enseignements, notamment ceux des sciences humaines et de l'urbanisme. Toutes propositions de fait mises en oeuvre dès la rentrée suivante au sein du cadre expérimental du Groupe C.

Contestation et *récupération*

Si le travail de réforme mené par les étudiants et les jeunes enseignants a porté, avant Mai, autant sur l'organisation de l'enseignement que sur les sujets scientifiques et le contenu du savoir proprement dit, c'est donc parce que les étudiants et les jeunes enseignants ont été sollicités au plus haut niveau et insérés dans les commissions de réforme. Objectivement créées pour contrer l'influence de la "vieille garde" qui verrouille le Conseil supérieur de l'enseignement de l'architecture créé par le décret de 1962, les 4 commissions de travail mises en place par Max Querrien - avec l'aval de Malraux -, mobilisant une centaine de personnes à partir de 1966, comptent de jeunes enseignants mais aussi des étudiants chargés de réfléchir aux modalités d'application de la "Réforme introuvable". Claude Genzling, massier du Groupe A, Raymond Gili, Antoine Grumbach, Pierre Lefèvre, massier du Groupe C, Pierre Vignol ou Pierre Clément, Grand massier, en font tous partie en tant qu'étudiants. Publié en novembre 1967, le "rapport Fayeton", qui synthétise le travail de ces commissions, propose de mener de front enseignement du projet et apport des disciplines théoriques en inversant les priorités : le début des études, contrairement à la tradition, est fortement intellectualisé, l'apprentissage de la technique du dessin et l'approche du projet ne prenant une importance croissante qu'au fil du cursus[21]. L'enseignement doit être fécondé par la recherche, des stages pratiques seront organisés dès le début du second cycle, un système d'"unités pédagogiques" (en fait d'"U.V.") doit à terme remplacer l'enseignement par années, et le principe de l'autonomie des futures écoles est d'ores et déjà affirmé. A nouveau, ce sont les étudiants et les jeunes enseignants qui ont le plus souvent proposé au sein de ces commissions face à une administration qui s'essouffle[22]. Comment dès lors gérer cette situation intenable ? Suspendre

---

[18] Par exemple, en mars 1967, le texte qui envisage la création d'une A.G.E de l'UNEF - qui ne sera jamais créée effectivement- affiche un certain mépris pour les patrons "progressistes" : "les patrons, selon le mot de l'un d'eux, ont dit s'être mis à l'école des élèves; en quoi cet aveu d'incompétence peut constituer une école et un enseignement puisque actuellement, les élèves s'autoenseignent, s'autogèrent, s'autosanctionnent". Et Fayeton, désabusé, de remarquer en marge du texte archivé (AJ 52 / 1038) : "Si quelques patrons ont adopté cette position humiliante, ces lignes montrent qu'ils en sont mal récompensés"...

[19] Message reproduit dans l'anthologie dirigée par Jean-Pierre Epron, *Architecture, une anthologie. Tome 2 : les architectes et le projet*, IFA/Mardaga, Liège, 1992, p.104.

[20] Intitulé *E.N.S.B.A., la nouvelle orientation de l'enseignement*, le texte fut discuté en octobre 66 (AN, AJ52 / 1040).

[21] *Cf.* AN, AJ 52 / 1038. Ce rapport se décompose en un Rapport général (nov. 67, 46 p.) et une succession d'annexes (datées de juin 67) issues du travail de commissions dont l'ordre est significatif : Sciences humaines, commission n°1; Architecture et Urbanisme, com. n°2; Enseignement scientifique et technique, com. n°3; Formation artistique, com. n°4.

[22] Au début de l'année 1968, lorsque Jean-Paul Martin prend, à peine un an après son arrivée, les rênes d'une Ecole agitée, son Directeur, Untersteller, vient de mourir (Jean de Saint-Jorre assure, depuis le Ministère, l'intérim), et son Directeur des études, Fayeton, est gravement malade et va bientôt décéder en cette année 1968. C'est Alain Rénier, jeune assistant de la Direction des études qui lui supplée par intérim à partir de la fin

le dialogue avec les "contestataires" sachant que celui-ci est productif et sert aussi la Direction des études ? Exclure les meneurs au risque d'en faire des martyrs ? "Passer l'éponge" au risque de déconcerter encore un peu plus la vieille garde ?
En fait ce sont les fondations même de l'Ecole qui s'effondrent une à une sous les coups de boutoir des "contestataires". Le concours d'admission est même définitivement supprimé dans sa forme traditionnelle avant Mai. Une note circule en effet depuis le 29 septembre 1967 et s'attaque de front au lourd problème des admissionnistes en entérinant la fin de l'unité de l'Ecole : le nombre des candidats admis chaque année au concours est fixé par chacun des groupes, les sujets sont différents suivants les groupes, l'esquisse n'est plus imposée, les jurys sont dorénavant des jurys de groupe et un livret scolaire est institué. Le 2 février 1968, l'arrêté qui fixe le nombre de candidats au concours d'admission de l'année 68-69 prévoit 132 places pour le Groupe A, 98 pour le Groupe B, 100 pour le Groupe C (qui a d'ores et déjà dépassé le Groupe B) et 70 pour le Groupe Sud-Est.
Le 22 avril 1968, quelques jours avant Mai, le Conseil de l'enseignement est convoqué une dernière fois pour examiner - enfin - le projet de décret d'application du décret-fondateur du 16 février 1962. Le texte prévoit, avant Mai, une large autonomie des écoles non plus seulement d'architecture, mais "d'architecture et d'environnement", dispensant "un enseignement qui s'étend à tout ce qui concerne l'art de bâtir, l'aménagement de l'espace et les sciences de l'environnement". La mutation est donc engagée avant Mai, tant sur le plan des contenus - qu'il va falloir alimenter tout au long de la décennie à venir - que sur celui des structures puisque l'article 18 stipule que durant la période transitoire "devant conduire à la création des écoles nationales d'architecture et d'environnement [*les futures UP créées en décembre 68 et janvier 69*] qui la remplaceront, la section architecture de l'E.N.S.B.A. est assimilée aux écoles nationales d'architecture et d'environnement." Voilà, l'ancienne Ecole est morte, avant Mai. Le nouveau programme des études était adopté, les textes réglementaires étaient prêts pour la signature, les emplois et crédits nécessaires figuraient au budget de 1969, et les équipes chargées d'animer les premières écoles nationales commençaient à se constituer. On peut même se demander si Mai, contrairement à l'idée répandue qui voudrait que les "évènements" aient accéléré les réformes, n'a pas retardé la mise en place de ces réformes[23] ! Le 2 février 1968, dans ses propositions budgétaires pour l'année 68-69 adressées à Max Querrien, Jean-Paul Martin demande un budget spécifique "en vue de faire de l'année scolaire à venir l'année-charnière qui permettra de basculer d'un monde dans un autre"...

La convergence des crises

En somme, que pouvaient donc encore réclamer les étudiants en Mai ? En fait, on ne "réclame" plus au printemps, on "revendique". Nuance *a priori* subtile même si ce sont bel et bien des objectifs "politiques" qui sont visés et couvrent toute l'étendue du champ architectural, s'élargissant au fil du mois de Mai à la société toute entière et au rôle qu'y joue l'architecte. Un triple mouvement se dessine : généralisation, politisation et radicalisation. Aux Beaux-Arts, la grève débute effectivement le 8. En Mai, "tout est politique" : si les étudiants en sociologie à Nanterre voient, dans les sociologues, les chiens de garde du régime, les étudiants en architecture, voient dans les architectes et les urbanistes, des pacificateurs sociaux mettant la ville en coupe réglée et rejettent l'urbanisme qui collabore au fonctionnement de l'appareil répressif du Pouvoir. La motion initiale, celle du 15 mai, rédigée par le Comité de grève des Beaux-Arts et qui pose les termes du mouvement, s'inspire largement des motions produites à l'Université en assimilant au besoin l'Ecole à l'Université. La grève se généralise et les scènes locales s'articulent avec la scène nationale.
Après tout, Nanterre et l'Ecole des Beaux-Arts n'étaient pas si éloignées que cela. L'évènement-68 fait surgir le passé et les crises latentes dans le présent. Les créations du Groupe C (sept. 65) et de Nanterre (oct. 64) ne découlent-elles pas toutes deux de la pression démographique ? Le nombre d'étudiants inscrits à la section architecture de l'Ecole des Beaux-Arts passe alors de 2.025 en 1963-1964 à 2.780 en 1967-1968[24]. Dans le même temps, le nombre des candidats à l'admission enfle démesurément pour atteindre le chiffre record de 2.026, certains patientant à la porte du concours d'admission depuis 3 à 4 ans. On peut du reste se demander ce que seraient devenus ces

---

du mois de février 1968. Issu de l'atelier Faugeron (Groupe B), il avait été très actif lors des premières discussions coïncidant avec la publication du Décret-cadre de 1962, se faisant notamment brièvement élire Grand Massier au lendemain de la parution du Décret.

[23] Que Jacques Michel écrive dans *Le Monde* daté du 11 octobre 1968, lors de la démission de Max Querrien, que la prochaine réforme "sera dans l'ensemble fidèle aux grandes lignes de forces dégagées avant Mai et, au dire du Ministère, en avance sur les revendications des étudiants", ne peut dès lors plus guère surprendre...

[24] A titre indicatif, les sections peinture, sculpture, gravure comptaient 1.300 inscrits en 1967-68 à Paris.

entière. Cela dit, le décret fondant les 18 Unités Pédagogiques[27] [6 décembre 1968] ne fait, nous l'avons dit, qu'avaliser un état de fait, confirmant officiellement les mesures prévues par le rapport intermédiaire des commissions Querrien (février 68). C'est la fin d'une Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts unique, maintenant sous tutelle les écoles régionales.

Contrairement à ce qui a été fréquemment affirmé par les acteurs régulièrement appelés depuis 30 ans à dire le sens des "évènements" sur le monde de l'architecture, la création des U.P. ne résulte donc en rien de l'agitation du printemps 68. Si ces écoles ont par contre été pour nombre d'entre elles des héritières du "mouvement", faisant fructifier ses thèmes et relayant souvent efficacement la contestation et les luttes urbaines qui se sont développées durant toute la première moitié des années 1970, leur fondation était, elle, déjà décidée et planifiée avant Mai. Déjà, le projet de décret d'avril affirmait par exemple la volonté de mettre en place des "conseils de gestion" où auraient siégé enseignants et étudiants. Déjà, le quotidien de l'ex-section architecture des Beaux-Arts avait considérablement évolué avant Mai : les concours sont modifiés profondément - sinon tacitement abandonnés - avant 68, le travail de recherche et de préparation s'étend sur plusieurs semaines, et au Grand Palais, la validation ne repose plus sur la seule esquisse. Le principe simpliste de notation, dual (fours / médailles), est également abandonné depuis 1965, les rapports enseignants / enseignés ont déjà changé, au moins au Groupe C. La "progressivité" a été introduite depuis le décret du 19 mars 1966 instaurant l'alternance entre projets longs et projets courts.

Mai n'a donc rien "déclenché" en quoi que ce soit. Peut-être que tout simplement, après Mai, bousculés par les "évènements", on ne pouvait plus reculer la Réforme ni remettre aucune concession en question ? Peut-être n'y aurait-il pas eu autant de postes d'enseignants créés ? Pourtant 235 postes nouveaux étaient d'ores et déjà réclamés pour l'année 68-69 dans le projet de budget transmis par la tutelle en avril 1968[28]. En fait, plus précisément, ce sont 153 postes d'enseignants à temps plein qui, dans un premier temps, ont été pour ainsi dire "avalisés" dans la confusion de l'été 1968. Mais si l'effectif enseignant a presque doublé à cette occasion, ces créations de postes et la forte augmentation des budgets 1968 et 1969 ressemblent fort à un simple rattrapage[29], l'Ecole souffrant d'un déficit d'encadrement depuis plusieurs années déjà.

Toujours est-il que l'on peut en tout cas légitimement se demander pourquoi diable tant de discours persistent à associer la fin de l'Ecole des Beaux-Arts à Mai 68 et même, très souvent, à assimiler, en simplifiant à outrance, le renouvellement de l'enseignement aux "évènements" de mai ? Sans doute parce que mai 68, au-delà des revendications catégorielles, c'est aussi l'un des derniers états d'enchantement du monde des idées et cet enchantement, il est loin d'être anodin pour des architectes qui, pour certains, rêvaient de sortir des vieux murs de leur Ecole, et pour qui la revendication "intellectuelle" était aussi le gage d'une qualité retrouvée. De jeunes architectes qui cherchaient en fait à sortir "par le haut" d'une épopée urbanistique et architecturale piégée par le "faire", par la multiplication des chantiers, ceux de la Reconstruction et ceux des "grands ensembles". Car enfin, contrairement à ce qu'affirment publiquement nombre des membres de cette génération, ce n'est pas la chute des Beaux-Arts et un renouvellement de l'enseignement qui était déjà bien entamé bien avant Mai, mais bien plutôt ce temps intérieur vécu en commun, et vécu *qualitativement* et non *quantitativement*, qui fait que 68 reste le facteur identitaire fondamental, pour ainsi dire l'"attracteur mnémotechnique" d'une génération qui, encore aujourd'hui, structure fortement l'univers des architectes.

Jean-Louis Violeau
chercheur en sciences sociales au Laboratoire ACS [Architecture-Culture-Société, XXe siècle]
(EA Paris-Malaquais - UMR CNRS 7543)

[27] 13 en Province, 5 [puis 6 en janvier 1969, puis 8 fin juillet 69 et enfin 9 en oct. 1975] à Paris.

[28] 39 postes nouveaux ont déjà été créés en 67-68, mais ils ont été majoritairement affectés aux nouveaux assistants d'urbanisme et de sciences humaines. Ces 235 nouveaux postes concernent cependant, pour près de la moitié (103), le recrutement de moniteurs et d'assistants. Ils se décomposent comme suit : 82 pour l'E.N.S.B.A. (Direction des études, Groupes A et B), 52 pour le seul Grand Palais, 47 pour Versailles, 28 pour Marseille, et 26 pour les écoles régionales d'architecture (surtout Lyon, Lille et Strasbourg).

[29] L'effectif des enseignants titulaires et contractuels est passé de 175 en 1967-68 à 356 en 1968-69, 408 l'année suivante, pour atteindre 657 en 1975-76.

Débats, controverses et droit(s) de réponse(s)

Les *Cahiers du Germe* ouvrent une nouvelle rubrique. En effet, des communications comme des publications du Germe ou de ses chercheurs amènent d'autres chercheurs, acteurs ou témoins à formuler des points de vue différents, voire contradictoires. Il est naturel dès lors que nous ouvrions nos colonnes à ces confrontations, polémiques, contradictions car c'est de ces regards croisés que s'enrichissent les recherches... comme s'éclairent également des souvenirs.

Ainsi, le livre de Didier Fischer, *Histoire des étudiants de France* a provoqué des réactions, notamment parmi des anciens animateurs de l'UNEF. Il y a eu des courriers envoyés à l'auteur. Il y a eu aussi des remarques orales lors de notre séminaire de novembre 2000 et lors d'une réunion de l'AAUNEF où Didier Fischer était invité à présenter son ouvrage et à subir par moments les affres d'une nouvelle soutenance devant un jury de témoins exigeants. Nous publierons plusieurs extraits de ces lettres et remarques.

De même, le document publié dans notre précédente livraison, comme le commentaire, a pu choquer certains anciens. Ce document – que Roger Barralis avait déposé à la BDIC lors de notre journée « archives » du 23 février 2000 avait été adressé à Louis Laisney. Il s'avère qu'il ne l'a pas reçu, sans doute en raison de l'accident de voiture dont il a été victime (et duquel il s'est encore une fois dans sa vie miraculeusement tiré). Qu'il soit en tout cas bien clair qu'à aucun moment nous n'avons laissé entendre que Louis Laisney ait en quoique ce soit été complice de la collaboration. Nous avons déjà souligné son passé de résistant (et publié son discours lors de la remise de la légion d'honneur dans nos cahiers), résistance évoquée tant dans l'article de Stéphane Merceron (*Cahiers du Germe* N° 1, « l'UNEF dans les années noires ») que dans le commentaire de Monchablon du document publié. L'utilisation d'une couverture légale pour l'action résistante a déjà été largement soulignée : Laisney et l'AGE de Caen mettent en place un service de secours aux bombardés, service qui obtient la dispense du respect du couvre-feu par les autorités d'Occupation. Ainsi, Laisney peut indiquer en « temps réel » à Londres quels sont les objectifs atteints. De même, le fait de recenser les étudiants qui partent au STO permet aux AGE et à l'UN de conserver le contact.
Mais le débat sur les prises de position (ou l'absence de prises de position) collectives de l'organisation étudiante reste ouvert. Après tout, Paul Bouchet et une bonne partie de la « génération de Grenoble » n'ont-ils pas critiqué l'abstention de l'UNEF ? Officiellement l'UNEF n'a été ni collaboratrice, ni résistante... Mais l'histoire de cette période reste largement à faire, dans la confrontation entre chercheurs, témoins et acteurs, documents et donc dans la collaboration continue entre le Germe et l'AAUNEF.

Ainsi, à l'occasion du passage à Paris de Tom Madden et de Jarmila Marsalkova, il y eut un dîner au Sénat. C'est avec émotion qu'après parfois plus d'un demi-siècle se retrouvaient ensemble certain des membres fondateurs de l'Union internationale des étudiants. A cette occasion, il fut présenté aux invités les travaux du GERME et leur a été remis les Cahiers du Germe, notamment le numéro spécial 2 sur les « internationales étudiantes ». Tom Madden qui avait déjà lu le livre de Joël Kotek en anglais (*Students in cold war)* a pu prendre connaissance de l'article publié par Kotek dans nos Cahiers, comme des contributions de Paul Bouchet et de Jiri Pelikan.
Nous publions ici une première série de remarques. Tom Madden a écrit ce texte directement en Français. Je me suis chargé – à sa demande - de son adaptation, car il comportait certaines formulations empreintes d'anglicismes. Tom Madden nous a adressé une deuxième partie en anglais, ce qui permettra une meilleure adaptation et traduction. Nous publierons cette suite en partie dans les Cahiers, en totalité sur le site internet du germe.

Robi Morder

Tom Madden à Robi Morder. 6 janvier 2001

Cher Robi,

Les Cahiers du Germe spécial internationales (1997) ont publié des articles de Joël Kotek et de Paul Bouchet au sujet de la période dans laquelle j'ai joué un certain rôle dans la coopération entre le très grand nombre d'organisations d'étudiants qui appartenaient à l'UIE. Je voudrais y ajouter certains souvenirs et réflexions sur ces années de travail, années, d'ailleurs, que j'ai vécu en commun avec mes amis, qui sont aujourd'hui « Anciens » de l'UNEF !
Je pense inutile ici de poursuivre une polémique prolongée avec Joël Kotek qui continue, (comme il l'a déjà fait dans son livre et encore, malheureusement, dans Les Cahiers) à affirmer que j'étais un agent clandestin

"admissionnistes", presque aussi nombreux que les élèves "intégrés", si le numerus clausus n'avait pas sauté après les "évènements". 50 places ont certes été offertes en plus au concours d'admission en juin 67, portant le nombre d'admis à 300, mais ce saut est nettement insuffisant.

Certes, Mai 68 reste pour une part une "révolution pour se faire peur", mais les "évènements" sont ausi intervenus à point nommé pour précipiter la résolution de problèmes latents qui perturbaient depuis quelques années déjà, le fonctionnement de nombreux milieux. Dès 1964, un exposé d'Untersteller envoyé aux participants de la réunion du Conseil du 25 février dresse le tableau d'une Ecole en crise qui risque déjà l'asphyxie. Le Directeur y souhaite "dans le plus bref délai la réalisation de ces écoles nationales que le décret-cadre de 1962 avait inscrite dans son article premier", constatant que la réforme "ne sera efficace que le jour où les écoles d'architecture à créer sur le territoire (et notamment dans la région parisienne) recevront des élèves qui à l'heure actuelle sursaturent l'Ecole des Beaux-Arts"[25].

En outre, en creusant un décalage entre les aspirations et les chances effectivement assurées, l'accroissement de la population scolarisée implique une dévaluation des titres scolaires, intolérable pour beaucoup. Que dire alors des étudiants architectes qui se rendent compte qu'ils vont pour leur immense majorité "tirer des barres" au kilomètre ? Derrière le "masque du poète" se dessine en effet la réalité d'un métier avec ses grosses agences verrouillées par les patrons où l'on peut demeurer nègre toute une carrière. Dès 1965, le 5 janvier, lors de la présentation du projet général de renouvellement de l'Ecole de Jean Fayeton, Arretche remarquait déjà qu'il fallait "éviter de former des traceurs d'agence aigris". Lors de la réunion du Conseil du 7 mars 1967, il semble que les patrons réalisent subitement que le chômage vient d'apparaître dans leur profession. La Mache revient alors sur les incertitudes qui menacent la profession, évoque les "diplômés sans travail", refuse de "former des aigris" et se montre inquiet en constatant que "la génération actuelle ne pourra pas profiter de la Reconstruction". En fait, s'exprime là une "génération de l'entre-deux-crises", entre la crise des années 30 et celle de 68 alors que la génération de Mai doit précisément son émergence à cet effet de *trajectoire interrompue*.

Mai 68 c'est aussi l'histoire d'une opposition horizontale, un rapport de "pères" à "fils", de fils déclassés ou menacés de déclassement, et chez les étudiants surtout, une lutte de fractions de classe : pour que 68 ait lieu, il fallait, comme disait Sartre, que "la bourgeoisie se casse en deux"[26]. Vus de la fin du siècle, les "évènements" semblent avoir éclaté dans un ciel sans nuages alors qu'en fait ce sont précisément les signes avant-coureurs des fractures actuelles qui étaient en train d'apparaître. Chez les architectes, ce double refus signifie très vite que "produire" ne revient plus à construire (tout comme chez les peintres, "produire" ne revient plus à exposer). Et puis les jeunes architectes refusent de se cantonner à l'exécution, déchargés de toute responsabilité de conception, tout comme les apprentis sociologues refusent par exemple d'être les "petites mains" des enquêtes quantitatives des instituts de sondage. Ce double refus, vers le haut (anti-bourgeois, contre l'artiste au "noeud pap") et vers le bas (déqualification), contre la quantité et pour la qualité, traverse de nombreux univers sociaux en 68.

Mai 68 et la mémoire d'une génération

Même si les architectes échoueront à détruire le vrai symbole du pouvoir, l'Ordre, ils seront finalement les seuls, parmi les étudiants, à voir réellement détruite leur Ecole, mais pour aller nulle part, et surtout pas à l'Université. Difficile alors de gérer les contradictions qui naissent après Mai d'une "réforme" embryonnaire qui n'a pas pu projeter ses prolongements ou ses corrollaires dans l'ordre du professionnel et dans celui de l'Université. En perdant sa grande Ecole, et en perdant aussi du même coup le Prix de Rome, son *numerus clausus* et le concours d'admission, le *corps* des architectes n'a certes pas choisi la facilité.

En tout cas, après Mai, l'architecture se dissocie de la peinture, de la sculpture et de la gravure. Un siècle après les décrets du 13 novembre 1863 et du 4 mai 1864, on retire à nouveau les attributions de l'Académie à l'égard des Prix de Rome, et cette fois, il n'y aura pas de rétablissement dix ans plus tard : le décret fixant définitivement les conditions d'admission à l'Académie de France à Rome est publié le 16 décembre 1970. Il aura donc fallu attendre presque un siècle pour transformer fondamentalement cet enseignement où la construction et l'urbain sont désormais intégrés à part

---

[25] AN, AJ 52 / 1040.

[26] Parmi les nombreuses citations qui s'intercalent, dans le numéro 2 de *Melp !*, entre les images et les textes, l'une d'elles exprime avec ironie ces contradictions : "Tandis que la classe ouvrière, moins contaminée, devient la pépinière d'une bourgeoisie technocratique, la classe bourgeoise, victime d'un excès généralisé, devient la pépinière d'apprentis anarchistes."

du Parti Communiste de Grande Bretagne ; et moi de déclarer que c'est faux et que son affirmation est infondée.

Je ne renierai jamais les convictions et les opinions qui furent les miennes à diverses périodes de ma vie. Elles sont à peu près les mêmes aujourd'hui. Je constate simplement que, bien que mon point de vue progressiste, de gauche, de tendance marxiste sur les questions économiques, était très bien connu à l'hôpital où je poursuivais mes études, ni là, ni où je logeais, je n'ai été, ni cherché à l'être, un membre du Parti Communiste. De même, durant les années passées à Prague, je n'ai appartenu à aucun Parti. Je n'étais pas envoyé à Prague par le Parti ; je n'avais encore moins comme « consignes » de cacher une telle appartenance. Faut-il ajouter que, pendant la période de ma participation à la direction de l'UIE, je n'ai jamais reçu ni directives ni ordres d'un quelconque Parti pour prendre des positions et décisions. Là où j'ai eu tort (et je n'hésite pas à dire là où nous avons eu tort), ce n'est pas une organisation politique ni ses chefs que je pourrais blâmer mais seulement moi-même. Et, quant aux erreurs de ces années, j'ai mis presque une cinquantaine d'années à y réfléchir.

Je suis content de savoir que, parmi les « Anciens », aucun de mes amis n'a jamais cru à ce « sous-marin » fictif de Kotek, terme qu'il utilise presque chaque fois qu'il écrit à mon sujet. Mais, comme je le dis plus haut, ayant confirmé ce fait pour toi, si tu as lu son livre, et pour l'histoire, je ne cherche pas à lui répondre par moyen d'une contribution au Germe, étant convaincu que la question de savoir si oui non une personne inconnue des étudiants d'aujourd'hui a été ou n'a pas été un « sous-marin » est certainement sans intérêt et serait peut-être ennuyeux pour vos lecteurs !

Je pense que j'ai des choses bien plus significatives à dire au sujet de l'histoire de l'UIE, d'un tas de gens que j'aime et j'admire toujours, et de certains événements que j'ai vécu ; et là (et non pas seulement à mon avis), l'histoire racontée par Joël Kotek doit être corrigée dans l'intérêt de la vérité. En clair, à la fin d'une longue vie, il faut que ce que je raconte soit très honnête et très ouvert !

J'espère qu tu trouverais cette première contribution de quelque intérêt. L'affaire Yougoslave, vue des coulisses est à la fois plus intéressante et plus triste que dans la version publiée ? Vraiment, une tragédie de bonnes intentions !

J'ai gardé un souvenir des plus agréables de la soirée au Sénat, et une appréciation de vos efforts pour rattraper une partie du passé qui sera vite perdue.

Sincèrement, Tom Madden

Les 5 crises sérieuses de l'Union Internationale des Étudiants :

[Crise #3, p 148, Arrestation de la Délégation Yougoslave à Sofia (1949)
Crise #4, p 154, Réunion du Comité Exécutif à Londres (février 1950)
(Joël Kotek, texte Anglais, Students and the Cold War)

De ces deux événements, Joël Kotek écrit (et avec raison) *que "l'affaire Yougoslave a délivré le coup de grâce à l'unité du mouvement."* Effectivement, c'était la plus grave dans ses conséquences sur le caractère représentatif de l'Union. Toutefois, Kotek me semble mal renseigné sur le détail de ces crises, en particulier à l'égard de la motivation et de la politique poursuivie par le groupe qui travaillait à Prague. Selon son interprétation, nous étions complices, dans cette crise, *de "la sujétion de l'UIE a l'Union Soviétique".*

C'est pour contredire cette interprétation que je décris l'évolution de la crise au travers de mon expérience. J'ai l'espoir aussi qu'une vision des complexités de la situation aura un plus grand intérêt qu'un simple conte sans nuances, en noir et blanc. A vos lecteurs de juger !

Les troisième et quatrième crises de Joël Kotek étaient essentiellement une seule crise continue, qui commence avec l'exclusion de la délégation Yougoslave de la réunion du Conseil à Sofia, continue, effectivement sans résolution, jusqu'à la réunion du Comité Exécutif à Londres au mois de février 1950.

Il est notoire qu'une forte émotion sert à imprimer plus fidèlement le souvenir des événements. Mon récit est basé sur un souvenir toujours vif de ces journées ainsi que sur des conversations et des échanges que j'ai eu avec Joza Grohman à plusieurs occasions de 1990 jusqu'à sa mort ; et plus récemment d'autres entretiens en novembre 1999 avec son successeur au Secrétariat Général de l'UIE, Giovanni Berlinguer ; et à Belgrade, il y a quatre ans, avec Rajko Tomovic, chef de la délégation yougoslave au Conseil de Sofia. J'ai reçu également un commentaire (au sujet de ces notes) de la part de Jarmila Marsalkova, à l'époque épouse du Président de l'UIE, Joza Grohman, et Secrétaire responsable de l'organisation du bureau et de la logistique de toutes les réunions tenues à Prague ou à l'étranger (ordres du jour, procès-verbaux, documents, traductions, etc.). A mes observations, elle a ajouté un souvenir également vif de cette période (pour nous deux tragique) de l'UIE.

Le contexte de ces développements inattendus était celui d'une scission grandissante entre Staline et Tito, dont le premier nommé était responsable, scission entre une URSS, qui de plus en plus exigeait des partis et des gouvernements de l'Est de l'Europe une conformité totale, et le gouvernement d'une fédération de plusieurs nations, mené par un parti Commuuniste qui tentait de suivre une voie indépendante, à la fois dans la vie économique et sur le plan international. A l'intérieur, la Fédération était en train d'adopter une économie mixte (éléments de socialisme combinés avec des éléments d'un marché libre). Aux Nations Unies, la Yougoslavie de sous Tito est membre, comme les Indes sous Nehru et l'Indonésie sous Soekarno, des Pays Non-alignés (c'est-à-dire qu'ils suivaient une politique commune et indépendante des deux blocs).

Vu d'aujourd'hui le conflit était sûrement, d'une part, un conflit de personnalités - comme entre Louis XIV et Fouquet - il pouvait y avoir seulement un roi (Staline). Il est à noter que la voie choisie par Tito avait la possibilité d'attraire d'autres nations de l'Europe Centrale et de l'Est dans la direction d'une voie indépendante et d'une société plus ouverte.

Nous étions naturellement conscients de cette situation. Quelle attitude prendre face aux difficultés que nous pouvions prévoir d'une telle division ? En général, sur la base de l'expérience, où nous avions trouvé des issues positives en d'autres situations difficiles (par exemple sur la question du Plan Marshall posée par la délégation russe à Paris), nous nous pensions sans doute assez astucieux pour nous en sortir aussi de cette crise au moyen de quelque formule acceptable et vide de contenu ; et, par conséquent, de pouvoir continuer notre travail pour tous les adhérents de l'UIE. Rétrospectivement, c'était peut-être naïf, mais ce n'était pas coupable.

Partant pour Sofia, il faut dire que les membres du Secrétariat, parmi lesquels les dirigeants élus, n'avaient pas de raison de craindre que le conflit entre l'URSS et la Yougoslavie allait présenter immédiatement des difficultés pour l'UIE.

Dans n'importe quelle organisation internationale, il est essentiel que les adhérents aient la possibilité de se réunir sans difficulté. Il était de notre devoir, avant n'importe quel évènement organisé par l'UIE (réunions, conférences culturelles, concours sportifs) de nous assurer que toutes les délégations, et chaque individu invité, soient admis. Nous avions déjà l'expérience de difficultés (même quand de tels événements étaient organisés à l'Ouest), de cas où certains représentants avaient été admis seulement avec difficulté et après l'intervention effective de l'organisation membre du pays.

Dans le cas de la réunion à Sofia, nous avions reçu l'assurance, de l'organisation étudiante comme de la part du Ministre responsable, que toute délégation et chaque individu invité serait libre d'entrer en Bulgarie.

La délégation yougoslave possédait une invitation de 1' UIE. Rajko Tomovic et ses camarades étaient attendus par tous.

Il faut ajouter qu'avant notre départ, c'était plusieurs mois à l'avance que les invitations avaient été envoyées aux organisations membres, y compris aux étudiants yougoslaves, et nous n'avions rencontré aucune protestation ni objection de la part des collègues du Secrétariat, soit de l'URSS ou des pays de l'Europe de l'Est. Avant Sofia, la participation yougoslave n'était pas en question.

J'ai gardé l'impression aussi, qu'à Sofia, nos amis parmi la délégation soviétique étaient, comme nous, étonnés par le déroulement des événements au Conseil ; qu'ils comprenaient et peut-être partageaient notre position. Aujourd'hui, je pense qu'en toute probabilité, à ce moment-la, ils manquaient d'instructions précises de Moscou.

En somme, avant Sofia, au Secrétariat, rien n'était préparé contre nos amis yougoslaves. Ce qui s'est passé était pour nous tous (également, j'en suis certain, pour Joza Grohman) un choc complètement inattendu.

Il faut ajouter quelques mots au sujet de RajkoTomovic et du rôle de l'organisation des étudiants yougoslaves depuis les premières années de l'UIE.

Avec Rajko, partisan contre l'occupation nazie de son pays, nous étions tous de très bons amis. Pour moi personnellement, il était (avec sa petite Ljubice quand elle a pu l'accompagner) parmi mes meilleurs amis de la période. Je l'admirais beaucoup. Rajko était intime de tous les fondateurs de l'organisation, depuis les jours du Comité Préparatoire International.

Je pense aussi que parmi les délégués du NUS, Tomovic et les autres représentants yougoslaves, dont nous connaissions personnellement la majorité, étaient très populaires. L'organisation de la jeunesse yougoslave était déjà responsable d'un de nos meilleurs projets - la route du chemin de fer créé durant deux étés par des brigades de volontaires, avec des étudiants et d'autres jeunes -, et a participé régulièrement avant 1950 (contrairement à l'URSS) à toutes les activités de l'UIE depuis 1945.

Au premier matin du Conseil, je me trouvais de bonne heure au Reception Desk* dans la salle de réunion pour accueillir les arrivées. A ce comptoir venaient s 'inscrire en arrivant tous les délégués ;

ils y recevaient le matériel, documents, renseignements pratiques, tickets d'entrée aux évènements culturels, etc.
J'y ai rencontré Rajko, qui venait d'arriver, je pense, en avance par rapport au reste de la délégation yougoslave. Puisque nous n'avions pas à ce moment une belle occasion pour parler entre amis, nous avons convenu d'un rendez-vous pour déjeuner ensemble à midi. Certainement, ce n'était pas l'endroit où nous pourrions discuter d'une évolution politique récente qui, au cours de la même matinée, allait menacer la solidarité entre nous.
Un détail que jusqu'ici j'ignorais, ce qu'au même moment, durant ces mêmes heures du matin, le Président et son épouse, comme ils en avaient l'habitude à chaque réunion depuis 1945, se trouvaient déjà à la gare pour accueillir en particulier les délégations, dont la délégation de Belgrade. Jarmila Marsalkova m'a indiqué que les Yougoslaves n'étaient pas parmi les voyageurs du train qu'ils attendaient.
Pendant la matinée (comme le raconte Joël Kotek), Stig Andersen avec un autre délégué danois ont été témoins, dans un couloir de l'hôtel, de l'arrestation d'un groupe d'étudiants yougoslaves par la Sécurité bulgare. Je ne sais pas si ce groupe comprenait la délégation entière. Il me semble que certains avaient déjà été empêchés de traverser la frontière ; ou bien ils étaient retenus dans le train. Grohman a été averti sur ce qui se passait à la fois par les deux Danois et par un coup de téléphone de la frontière.
À Belgrade il y a quatre ans, Rajko m'a indiqué qu'en préparation du Conseil, lui et ses camarades avaient préparé une large documentation au sujet de la scission entre Staline et Tito et ses conséquences pour leur pays, dossier qui devait être distribué parmi les délégations.
Ayant écouté Rajko, il me semble tout à fait probable qu'à ce moment précis à Sofia, (je ne parle pas de ce qui s'est passé plus tard, ni de la responsabilité totale de l'URSS dans cette affaire), cet épisode a pu commencer purement sur un niveau local, c'est à dire à Sofia. [Si les gardiens de la frontière bulgare avaient permis le passage d'une large documentation « anti-Soviétique », ils auraient fâché l'URSS et sans doute souffert !]
Avec cette action de la Sécurité Bulgare, l'UIE se trouvait en crise, son unité clairement menacée.
Nous avions fortement la volonté de continuer notre travail en dépit de n'importe quelle bêtise. Non seulement Joza s'est occupé fortement auprès de l'organisation des étudiants bulgares pour faire annuler l'expulsion ; mais si nous avons ouvert la session plénière après avoir renoncé provisoirement au signe de protestation prévu, c'était parce que nous avions l'assurance que Mîseha Pesljak, chef de la délégation soviétique était en train de téléphoner à Moscou, afin que les autorités interviennent auprès du gouvernement de Sofia pour rapporter la décision d'expulsion et admettre la délégation yougoslave.
[Je reste convaincu qu'au moins certains parmi nos amis soviétiques comprenaient bien et peut-être partageaient notre inquiétude au sujet de cette action et ses implications pour le caractère représentatif de l'UIE. Jarmila Marsalkova m'a confirmé, qu'en discussion avec Mischa Pesljak à Moscou dans les années soixante et avec Alexander Sheijepin dix années plus tard (quand il a visité Prague au titre de représentant des syndicats Soviétiques), tous les deux ont confirmé une telle compréhension. Ils avaient quand même choisi de suivre la ligne du Parti. Mischa certainement comprenait à partir de nos discussions animées que la réaction à la fois du Conseil et de nous, Secrétariat de l'UIE, était solidement opposée à l'action de la Sécurité bulgare.
Après Sofia, qu'est-ce qui s'est passé dans l'intervalle séparant cette intervention unilatérale de la Bulgarie et sa suite à la réunion de l'Exécutif à Londres ?
Dans les mois précédents cette réunion, je n'étais plus (par sa décision) un représentant du NUS auprès de l'UIE, et par conséquent (qu'importe que j'ai été élu à ce poste par un Congrès unanime) plus Secrétaire Général. En attendant un remplaçant de Londres, je continuais à travailler au titre de Secrétaire Permanent (sans aucune intention de le devenir), poste bureaucratique et non d'élu représentatif. C'est notre ami Giovanni Berlinguer, avec son plus grand talent pour le compromis, qui a pris ma place. En tant que Secrétaire Général, c'est lui qui s'occupa directement de l'effort en vue de sauver la situation et l'avenir de l'UIE. Il pouvait disposer pour ce faire du ferme appui de Grohman et de moi-même. Depuis Sofia, les représentants soviétiques au Secrétariat se sont montrés beaucoup plus fermes et moins prêts à accepter les solutions proposées. Sans doute sous une plus grande pression de Moscou, ils ne cessaient de faire une histoire de l'adhésion de nos membres yougoslaves. Durant cet intervalle de plusieurs mois, parmi toutes les contraintes de notre travail, nous avions quand même pu et su résister à leurs demandes en faveur d'une résolution condamnant les « titistes » et leur expulsion.
Voilà qu'en partant pour Londres, j'avais pensé notre effort collectif réussi. Nous avions une formule qui pourrait être acceptable par tous. Motivés comme nous par le désir de maintenir l'unité, les Yougoslaves se déclaraient prêts à accorder qu'une délégation représentative, choisie par le

Conseil, irait voir et rapporter sur la situation des étudiants Yougoslaves et en particulier sur celle de ceux (partisans de Staline) qui se trouvaient en prison. Il y a eu même des échanges quant à la composition d'une telle délégation, qui ne devait pas être juge et partie. Là, les Yougoslaves tenaient à une forte participation de l'Ouest.

J'espère qu'on comprendra bien que parmi les meilleurs défenseurs de l'UIE, de son unité, il y avait la totalité des dirigeants à Prague et que le Secrétariat n'était pas dominés par l'URSS, mais au contraire s'opposait à ses exigences. Loin d'avoir trahi l'unité des étudiants, c'est parmi les membres du Secrétariat, que se trouvaient les meilleurs champions de cette unité, résolus et jusqu'à ce moment largement efficaces.

Dans la réalisation des plus importantes de nos tâches, l'expérience sans doute la plus précieuse était depuis 1945 la résolution des conflits et le sens du compromis. Depuis les premiers jours du CPI, nous avions confirmé ces talents.

Il doit être évident que parmi les dirigeants élus par le Congrès, le Président et le Secrétaire Général (que ce soit moi ou Giovanni), avaient le devoir de représenter tous les membres, d'être disponible pour tous. Nous ne pouvions donc pas raconter ouvertement à tout le monde nos pensées, nos problèmes. Ces discussions ne vont pas paraître (et pour cause) parmi les procès-verbaux des réunions consultés par Joël Kotek.

Qu'est ce qui s'est passé à Londres et comment ? Je pense que rétrospectivement on peut regarder les préparatifs de cette réunion au Secrétariat comme un combat d'arrière-garde, que nous allions perdre, en dépit d'un effort sincère, très volontaire et prolongé.

En ce qui concerne Londres, la version de Joël Kotek me paraît très hâtive. Peut-être, me semble t'il, s'est-il appuyé sur un enregistrement qui demeurerait dans les archives du NUS. Au cours de la session où cette question est enfin discutée, brusquement le Président se lève et, rouge de colère, dénonce les Yougoslaves. (L'image provient d'un souvenir de Ralph Blumenau). Même avant de le lire, je conservais en mémoire le même souvenir très frappant de ce visage et cette manière, il était furieux, je ne l'avais jamais connu ainsi. D'ailleurs, ses formulations était totalement inattendues pour tous ceux qui venaient de Prague. Il dénonce une Yougoslavie « fasciste » et demande l'expulsion de son organisation d'étudiants. Quelques temps plus tard, au moment où nous avions quitté la salle ensemble et que nous étions enfin seuls, je lui ai demandé (avec ces mots) : *What on earth was that all about ?* et Joza m'a répondu immédiatement : *Well, of course, it is a nonsense !* (Ce sont ses paroles exactes ; d'ailleurs c'est une expression typique de lui.) Il connaissait aussi bien que moi quelle avait été notre position et nos espérances en quittant Prague.

C'est à cette seule occasion, parmi le cours d'une longue collaboration, qu'il m'avoua avoir reçu un ordre qu'il ne pouvait pas refuser. Il m'a expliqué qu'il avait été convoqué à l'Ambassade tchèque, où, en dépit de ses explications et objections, il a reçu l'ordre de faire ce qu'il venait de faire. Ses consignes ne venaient pas de la délégation soviétique ; mais les choses s'arrangeaient sans doute comme ça ; dans pas mal de nos réunions, la position désirée par l'URSS était avancée d'abord par une autre délégation.

Avec sa force de conviction, il nous convainquit de continuer à travailler au Secrétariat pour dépasser de quelque façon ce problème. Et jusqu'au moment que j'ai quitté Prague, cette confiance entre nous a survécu.

Je dois encore une fois à Jarmila Marsalkova un *post scriptum* intéressant que je ne connaissais pas. Elle écrit : « Je me souviens des efforts de toi, de Joza et de Mischa pour changer la décision. Il est évident que c'etait là le commencement de la fin de l'UIE, de nos efforts à garder l'unité entre tous les représentants des étudiants, quelle que soit leur idéologie, religion ou race. » (Lettre du 2 août, 2000)

Elle raconte que Grohman était furieux à cause de l'ordre qu'il avait reçu. Dès notre retour à Prague, il a demandé à voir Geminder, responsable du Bureau International du Parti Communiste Tchèque, à qui il rendait des comptes (Je l'ai appris pour la première fois en 1990), mais qui jusque là avait laissé à Grohman une indépendance d'action et une autonomie assez totale. [Geminder est parmi ceux qui seront exécutés deux années plus tard]. Joza a expliqué qu'il était complètement impossible pour l'UIE d'adopter une telle position et que nos amis de l'Ouest ne pourraient jamais accepter cette décision. A cette occasion, il a rencontré un refus absolu. Jarmila continue en expliquant que ce n'était pas la première fois et pas la dernière que Joza se trouvait en opposition avec le Parti à cause d'un point de vue différent et en particulier sur le plan international. (Lettre citée) (Pour le lecteur d'aujourd'hui, il est à noter que plus tard, Grohman a subi une peine d'emprisonnement de 13 ans, jugement révisé et annulé après la « Révolution de Velours ». Durant le procès, l'avocat nommé pour la défense a choisi de dormir).

Quant à moi, au printemps de 1950, j'avais déjà l'espoir et l'intention de retourner à Londres en permanence, de reprendre la carrière professionnelle que j'avais choisie et, avant de commencer ce

travail, avec ma femme, de passer les vacances d'été sur les îles de Scilly en compagnie de mon frère aîné et de sa famille. Malheureusement, arguant de raisons de travail, plusieurs remplaçants possibles n'ont pas accepté de venir à Prague. J'ai du remettre notre retour.

J'écrivis à mon frère pour lui proposer de passer ensemble les vacances prévue l'été suivant et pour répondre à certaines critiques qu'il m'avait adressé au sujet de mon travail.

« Ne crois pas à tout ce tu écoutes ou lis de notre travail. Il y a bien des gens qui n'arrivent qu'à des misérable demi-verités - particulièrement ces jours-ci - et en particulier quand ils ont la possibilité de provoquer la confusion chez les gens.

Par exemple, je suis certain que tu n'es pas au courant que les Universités du Canada français (catholiques) viennent de voter en faveur de l'adhésion à l'UIE. De tels développements arrivent tous les jours et devraient assurer les gens honnêtes qui ne veulent pas voir le monde divisé entre les « pour » et les « contre », les titistes et anti-titistes, les rouges et les blancs ».

Il y avait ceux qui voulaient diviser le monde entre Titistes et anti-Tîtistes !

Notre vision commune était plus large !

Sur la photographie du haut, Louis Laisney et Jarmila Marsalkova En bas : Paul Bouchet (de dos) retrouve Tom madden sous le regard de Pierre Rostini lors de la soirée au Sénat. (Photographie J.P. DELBEGUE)

Archives

NOUVEAUX FONDS, NOUVEAUX VERSEMENTS, NOUVEAUX DEFIS.

Notre programme de sauvegarde et de valorisation des archives sur les mouvements étudiants et l'enseignement supérieur avance lentement, mais sûrement, au rythme des soutiens, parfois amples, sur le plan des moyens, souvent inscrits dans la durée, sur le plan des objectifs ; cette première étape de développement appelant consolidation, pérennisation et amplification pour lesquelles nous sollicitons actuellement le Ministère de la Culture et de la Communication et celui de l'Education Nationale.

Nous continuons à mettre en place un programme de classement et de valorisation avec la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC) de Nanterre. Des premières vacations (Nathalie Luyckx et Karel Yon) ont permis de classer et d'inventorier les fonds UNEF-US et les prémices d'un fonds UNEF-ID (cf. présentation de N. Luyckx), de terminer le classement du fonds UNEF, de classer et inventorier le fonds « Maupeoud-Abboud » et de collecter le fonds « Alexis Corbières ».

Bénéficiant, à nouveau, de l'accueil de la BDIC, nous avons pu organiser avec la formation en archivistique de l'Université d'Angers (sous la responsabilité de Valérie Poinsotte) un stage de DESS visant, notamment, pour Delphine Brihat, étudiante en archivistique, à classer et inventorier le fonds déposé par Roger et Jacqueline Barralis, fonds très riche sur la période 1968-1970 (nous y reviendrons dans les prochains Cahiers).
Le soutien de la BDIC se renforce de celui de l'Association des Archivistes Français et de la Direction des Archives de France (DAF) pour éditer les actes de la première journée « Archives et mémoires étudiantes ». Valérie Becquet et moi-même en préparons la sortie pour la rentrée.
De même, avec le soutien de la BDIC et de la DAF, et de l'ensemble des institutions patrimoniales partenaires, ainsi qu'avec l'aide de Delphine Brihat, une première version du guide des sources sur Internet est en cours d'élaboration pour la rentrée.
Enfin, rappelons que la seconde journée « Archives et mémoires étudiantes » (cf. programme en dernière page de couverture) bénéficie de l'accueil de la Conférence des Présidents d'Universités, ce qui permettra, sans doute, de nouvelles coopérations face au grand problème de la gestion des archives universitaires en France.

Aussi, si les chantiers ne manquent pas, ceux qui nous attendent et les enjeux à plus long terme sont immenses. Sans avoir mené encore de politique active de collecte, deux énormes fonds sont à sauver et traiter : celui de la MNEF (cf. édito) et celui de l'UNEF-ID (cf. ci-dessous). Si l'on ne veut pas que ce pan du patrimoine de nos contemporains disparaisse, si l'on veut que le GERME puisse vraiment faire fasse à l'une de ses missions (de sauvegarder et valoriser les archives), il est grand temps de se (lui) donner les moyens de réaliser l'ensemble de ces chantiers, de passer à une réelle politique de collecte, sauvegarde et valorisation. La mobilisation de chacune et chacun est nécessaire pour obtenir des pouvoirs publics une réelle prise en compte de ces enjeux.

Jean-Philippe Legois.
Pour en savoir plus : jplegois@worldnet.fr.

FONDS UNEF Unité Syndicale (F delta 1077)

Ce fonds provient de l'UNEF-ID, qui a pris la suite de l'UNEF-US, et qui en a donc gardé les archives.

Le contexte : A l'issue des événements de Mai 1968, l'UNEF, jusque là unique syndicat national des étudiants de France, est en proie aux batailles entre ses diverses tendances politiques. Celles-ci sont principalement les étudiants du PSU (ESU), du PC (UEC) et de l'OCI (CLER-AJS). L'exacerbation de la concurrence pour le pouvoir aboutira début 1971, après le retrait des ESU, à la scission du syndicat en deux

UNEFs rivales, appelées « UNEF-Soufflot » (OCI), du fait de sa domiciliation, et « UNEF-Renouveau » (UEC) ou « (rue de) Provence » (là aussi pour sa domiciliation). Deux congrès de l'UNEF se tiennent en effet séparément. Le congrès fondateur de l'UNEF-Soufflot se tient en février 1971 à Dijon.

Les deux organisations se disputent l'héritage de l'UNEF. L'importance du symbole se mesure d'ailleurs à la revendication du local historique, détenu, non sans effort physique (on retrouve dans les archives le planning des gardes qui sont assurées de jour comme de nuit) par l'UNEF-Soufflot, et de la continuité dans l'utilisation du matériel de diffusion (papier à en-tête, UNEF-Inform', L'Etudiant de France...).

En 1976, l'UNEF-Soufflot n'ayant pu conserver le local du 15 rue Soufflot, elle devient « UNEF-Unité Syndicale ». Ce changement marque également la transformation progressive de l'organisation avec son ouverture à d'autres tendances que les trotskistes lambertistes de l'OCI. En effet, une tendance issue du Parti Socialiste, « Université Démocratique, Université Socialiste », entre dans le syndicat. Depuis 1971, l'appel à « l'unité » est paradoxalement le leitmotiv de cette organisation, et constitue la grande partie des critiques adressées à l'UNEF-Renouveau, accusée d'entretenir la division. Dès 1972, l'UNEF-Soufflot convoquait à une « AG pour la réunification syndicale ». Ce processus avait concerné quelques militants de l'UNEF-Renouveau, des Etudiants Socialistes, et du MARC, et surtout des étudiants non syndiqués mobilisés dans les manifestations de l'époque. L'appel à l'unité, jusque dans le nom de l'organisation (« unité syndicale »), est donc une constante du syndicalisme étudiant, certainement parce que celui-ci vit des divisions chroniques.
Finalement, l'histoire de l'UNEF-Unité Syndicale s'achève avec le congrès de création de l'UNEF-ID en mai 1980 à Nanterre, convoqué avec le MAS et les étudiants socialistes du COSEF, et s'achève avec elle le mouvement étudiant des années 1970, c'est-à-dire d'une certaine manière, le cycle post-68.

Contenu du fonds : Ce fonds permet de cerner l'activité de l'un des deux principaux syndicats étudiants des années 1970, et donc aussi de l'état du monde étudiant et des politiques universitaires à cette époque.
Pour cela, il comprend des documents « d'organisation » (congrès, CN...), d'autres reflétant l'activité du BN (circulaires, correspondances, notes manuscrites et cahiers du BN, brochures...), mais aussi quelques informations sur l'activité des comités de base en Province et à Paris, par la pratique du suivi de ces comités par les membres du BN. En particulier, la phase de préparation du congrès de 1971 est particulièrement intéressante à suivre par le biais du suivi de l'implantation et de la stratégie de la tendance AJS dans les comités de base. Elle reflète bien l'état de cartellisation de l'UNEF avant la scission.
Un autre sujet d'intérêt, nouveau par rapport à l'UNEF, est l'activité électorale concernant les institutions de représentation étudiante. Le fonds comprend donc des feuilles et analyses de résultats, documents de campagne (tracts essentiellement), et l'activité des élus, essentiellement dans les CROUS.
En revanche, les « secteurs » sont très réduits par rapport à l'UNEF (on y trouve essentiellement Médecine). On peut cerner la présence et en tout cas l'intérêt de l'UNEF-unité syndicale dans une série d'institutions telles que l'OTU, la Commission Armées-Jeunesse, ou le CNAJEP. Elle est aussi présente dans les cités universitaires avec la FERUF, qui concurrence la FRUF de l'UNEF-Renouveau, ainsi que dans les Grandes Ecoles, mais l'UGE est restée proche de cette dernière.
On trouve également des documents de l'UNEF-Renouveau, et d'autres organisations étudiantes qui participeront au congrès de 1980, ce qui paraît relever d'une tâche normale d'information sur ses concurrents. Quelques documents récupérés de mouvements politiques et de revues reflète l'environnement politico-culturel des militants d'alors.
Enfin, d'une manière générale, ce fonds permet de connaître, bien que de manière incomplète, la façon dont les militants trotskistes ont investi le syndicalisme étudiant, leur mode de fonctionnement, d'organisation, et le lien existant entre politique et syndicalisme étudiant.

Nathalie Luyckx

FONDS MAUPEOU-ABBOUD – Mouvement étudiant et mai 68 (F delta 1061)

Bien que leur origine ne puisse avoir été complètement confirmée, les documents rassemblés dans ce recueil, provenant d'un fonds que l'on attribue à Nicole de Maupeou-Abboud et qui couvrent une période allant de 1961 à 1972, semblent avoir servi à la rédaction d'un ouvrage *Ouverture du Ghetto étudiant. La gauche étudiante à la recherche d'un nouveau mode d'intervention politique (1960-1970).*

Paru en 1974, rédigé sous la direction de Nicole de Maupeou-Abboud, cet ouvrage est le fruit du travail d'un groupe de chercheurs du laboratoire de sociologie industrielle (Louis Maheu, Claude Zaidman, Ginette Lemaitre, Nicole de Maupeou-Abboud) ayant collecté, en 1968-69, une riche documentation sur les problèmes universitaires et le mouvement étudiant. Ce travail s'est effectué en collaboration étroite avec des militants ou anciens militants de la «grande UNEF» rencontrés au lendemain de mai-juin 68, notamment Serge Bosc[30] qui

[30] Serge Bosc est étudiant en géographie de 1961 à 196S, mais devient très vite « militant à plein temps » au sein de la FGEL, fédération des groupes d'études de lettres qui regroupe à Paris les militants de l'UNEF intervenant notamment à la

est particulièrement remercié en préambule de l'ouvrage. Cet ouvrage visait, après l'explosion de mai-juin 1968, à comprendre les profondes transformations du milieu étudiant, à travers l'évolution parallèle de l'université (la massification) et du mouvement étudiant (l'intense politisation et la radicalisation de l'UNEF, à travers la guerre d'Algérie et le mouvement de critique de l'Université, de refus du corporatisme, jusqu'à la crise du syndicat). Le titre de l'ouvrage résume bien sa problématique : « ouverture du ghetto étudiant », c'est l'ouverture de la sphère universitaire sur la société, la sortie du corporatisme et « l'entrée en politique » du mouvement étudiant, mais c'est aussi le désenclavement d'un milieu qui s'élargit socialement, ne se limite plus à une minorité privilégiée d'héritiers[31].

L'incertitude quant au lien entre les documents traités, recueillis suite au décès de Nicole de Maupeou-Abboud, et l'ouvrage en question n'a pas été dissipée malgré nos investigations. Les informations concernant ces documents étaient très parcellaires. La consultation d'un collaborateur de l'époque (Serge Bosc) n'a pas permis de nous éclairer davantage. Dans les sources citées à la fin de l'ouvrage, les documents que nous avons traités ne sont pas mentionnés. Il nous a néanmoins semblé possible de relier ce recueil à l'ouvrage, car tant la thématique générale des documents que leur organisation renvoyaient à la préparation d'un ouvrage de ce type : classement des documents par chemises renvoyant à des grandes parties, mention sur les chemises d'initiales renvoyant aux chercheurs (« LM », « CZ »), illustrant le rassemblement de contributions différentes en vue d'un travail collectif. Surtout, la richesse et l'intérêt des documents qui sont mis à disposition à travers ce recueil sont un point d'appui important pour toute recherche s'inscrivant dans la période et la problématique couverte par *L'ouverture du ghetto étudiant*. La consultation de ce recueil en « miroir » avec l'ouvrage peut ainsi se révéler particulièrement heuristique.

Le plan de classement des documents adopté pour ce recueil tente de mettre en valeur cet intérêt.

Dans la partie « documents de travail, études » ont été rassemblés tous les documents renvoyant à une production proprement scientifique : notes et documents organisés en vue de la rédaction d'une contribution sur la crise et la réforme de l'Université (ce qui renvoie à la thématique de la massification, et aux réflexions qui se font jour dans les milieux universitaires et politiques pour affronter ce nouveau défi), enquête sur les étudiants de Tours (un questionnaire qui nous renseigne sur les propriétés sociales d'un ensemble d'étudiants un an avant mai 68), compte-rendu du Colloque International des Sciences Sociales de décembre 68 (qui montre l'impact de l'année 68 dans le monde sur la recherche internationale en sciences sociales).

Dans la partie « documents militants », ce sont au contraire tous les textes «indigènes» qu'ont pu rassembler les chercheurs durant leurs enquêtes qui sont regroupés. Concernant les courants politiques avant mai 68, on retrouve surtout des documents concernant l'UEC, étant donné que l'Union des étudiants communistes constitue la « roche » commune à la plupart des « groupuscules gauchistes » qui se développeront dans le milieu étudiant à partir de la fin des années 60 (maoïstes, trotskistes, ...). Les documents relatifs à la crise du secteur lettres de l'UEC (1965) sont de ce point de vue emblématiques. Les chemises rassemblant les tracts, appels et autres textes des différents courants politiques dans mai 68 permettent d'effectuer la comparaison avec le paysage politique des années 60. A noter également quelques documents sur ce qu'on a appelé le « parti de l'ordre », c'est-à-dire les différents groupes modérés ou d'extrême droite, opposés au mouvement de mai. Une brochure de la MNEF, section de Lille, datant de 1961 sur les étudiants salariés montre les problématiques qui s'affirment à l'époque dans le mouvement étudiant, renvoyant aux transformations qualitatives du milieu, à son hétérogénéisation sociale. Les textes de la FNEF (Fédération nationale des étudiants de France), organisation issue et concurrente de l'UNEF, valorisent une vision de l'étudiant comme cadre de la société moderne, conception technicienne qui subordonne le développement universitaire aux seuls besoins économiques. Les documents concernant l'UNEF couvrent plusieurs périodes : une AG « mino » en 1966, l'UNEF en mai, bien sûr, avec textes et tracts de l'époque, l'UNEF de l'immédiat après-mai qui organise les universités populaires ou critiques pour relier le savoir au peuple, enfin l'UNEF dans sa crise finale suite aux répercussions de l'ébranlement politique de 68 (la scission de 1971). On trouvera également les comptes-rendus de débats qui eurent lieu à Tokyo en août 1968, lors de la « conférence internationale contre la guerre » organisée par les Zengakuren, organisation radicale des étudiants japonais sur le mode du SDS. Des documents concernant l'université de Vincennes en 1969 donnent un aperçu de ce laboratoire de l'après-68. Les documents semblent avoir été recueillis par un(e) certain(e) Christobel Wellesley, étudiant(e) britannique à Vincennes.

Ont été isolés, du fait de leur quantité et de leur richesse, les documents relatifs à mai-juin 68. Des sous-ensembles permettent d'organiser leur consultation. On trouvera, concernant mai 68 dans les régions de France, des informations sur de nombreuses villes universitaires. Le recueil est très riche en ce qui concerne les documents sur la vie des universités pendant le mouvement (comptes-rendus de réunions d'assemblées générales, de commissions paritaires enseignants-étudiants...), les tentatives de réformes des structures

---

Sorbonne. Il est responsable du groupe de géographie puis devient membre du bureau de la FGEL, jusqu'en 1966. Il s'occupe ensuite des relations extérieures de l'UNEF (notamment avec le SDS allemand de Rudi Dutschke), en collaboration avec Jean-Marcel Bouguereau. Fasciné par le modèle allemand, ses méthodes d'organisation, ses nouveaux modes d'expression, membre de la gauche syndicale, exclu de l'UEC en 1965, il incarne toute une génération militante qui, de la guerre d'Algérie à mai 68, est en recherche d'un nouveau mode d'intervention politique. A ce titre il symbolise le profil militant problématisé dans *Ouverture du Ghetto étudiant* (entretien avec S. Bosc, 23 avril 2001).

[31] Entretien avec S. Bosc

universitaires - en actes - ce qui nous rappelle que mai 68 était beaucoup moins politique dans les régions qu'à Paris, beaucoup plus tourné vers la réforme de l'Université. L'expérience de « l'Université autonome de Strasbourg » est à cet égard l'exemple le plus abouti. On peut constater également à quel point l'UNEF, si elle a par ses militants nourri la contestation dans les Universités, est vite dépassée par la constitution de comités d'action de toutes sortes. Comités qui peuvent parfois se livrer à une rude concurrence, ce qui renvoie aux stratégies politiques opposées de courants différents (comme à Besançon entre le Comité d'Action à la tonalité plutôt «gauchiste» et le « Comité des Etudiants pour une Université Démocratique » dont le discours exclusivement tourné sur les réformes structurelles de l'Université correspond davantage au profil UEC). On trouvera des documents sur le mai salarié à certains endroits, mais le plus souvent par le prisme de la solidarité étudiante. Le recueil des documents, les interviews des acteurs du mouvement semblent avoir mobilisé des chercheurs extérieurs au noyau de départ (comme à Lille où la plupart des documents ont été rassemblés par Claude Dubar). Le mouvement du 22 mars a été un exemple pour des étudiants mobilisés d'autres villes (par exemple avec le mouvement du 25 avril à Toulouse). On trouvera enfin divers comptes-rendus de rencontres inter-universitaires qui ont rythmé la mobilisation étudiante à Strasbourg, Aix-Marseille, Clermont-Ferrand, Grenoble.

Les documents sur le mai universitaire parisien sont en comparaison beaucoup moins nombreux, même si sont rassemblés des éléments de provenances diverses, des différentes facultés en passant par les Beaux-Arts ou Sciences-Po. A noter : une interview de Cabu, étudiant aux Beaux-Arts (enregistrement audio à demander), des éléments sur la confrontation entre différents groupes prétendant donner un sens au mouvement à la faculté de Droit et sciences économiques (comité de grève, regroupement des étudiants modérés, Comité de Liaison des Etudiants pour la Rénovation Universitaire), des comptes-rendus d'assemblées générales en Sorbonne et à Censier, la retranscription des débats d'un meeting sur l'« université critique » à Nanterre (en avril 68)...

Dans l'ensemble « comités et mouvements divers » sont regroupés tous les tracts, textes, affichettes, appels, etc. des CA, comités ouvriers-étudiants de tous types, du Mouvement d'Action Universitaire, des comités Vietnam...

Enfin, parmi les documents relatifs au mai des salariés sont abordés la grève à l'ORTF, la mobilisation des enseignants, des chercheurs au CNRS (ici Nicole de Maupeou-Abboud et ses pairs ont été leurs propres acteurs, puisqu'on trouve des documents sur l'organisation et la vie du mouvement au CNRS, puis des documents concernant les répercussions de mai sur le Laboratoire de Sociologie Industrielle, avec la division de celui-ci entre le Centre d'Etudes des Mouvements Sociaux d'Alain Touraine, et le Groupe de Sociologie du Travail derrière Claude Durand). On trouvera également des documents sur les confédérations syndicales ainsi que sur les « syndicalistes prolétariens », courant animé par les maoïstes dans la CGT.

Karel Yon

DERNIERE MINUTE : UN NOUVEAU VERSEMENT

A l'occasion du déménagement de l'UNEF-ID vers de nouveaux locaux, 600 nouveaux cartons sont à conserver, classer, inventorier. Il s'agit notamment de la période du « congrès de réunification » de 1980, ville par ville, et des congrès, des activités de 1980 au milieu des années 1990. Outre ce qui concerne la vie interne et l'action du syndicat étudiant UNEF-ID, on notera plusieurs dizaines de cartons concernant des comptes-rendus de conseils d'universités, d'UFR, ainsi que de Conseils d'administration du CROUS. On a également des résultats d'élections aux conseils centraux ou à des conseils d'UFR. Ainsi, parfois à défaut d'archives universitaires ou des œuvres dûment traitées et accessibles, pourra-t-on « boucher les trous ».

C'est donc un nouveau fonds à traiter pour lequel il nous faut aider la structure productrice, en l'occurrence, l'UNEF-ID, à trouver les moyens pour le classer et l'inventorier. Un tel fonds, essentiel pour la compréhension des vingt dernières années, doit interpeller les Ministères, les Universités, le CNO et les CROUS, la Ville de Paris (dans la mesure où il y a de nombreux cartons sur les AGE Parisiennes), puisqu'il s'agit aussi d'une partie de leur et de notre patrimoine historique.

R.M.

Dictionnaire biographique

Parallèlement à la publication des listes de bureaux, qu'il convient de continuer (il ne nous reste en réserve qu'une liste du bureau d'AGE Clermont-Ferrand de la Libération à la scission de 1971), des premiers entretiens sont programmés.

Adresser toutes demandes de renseignements, offre de collaboration, entretiens réalisés, listes de bureaux à : Alain MONCHABLON, CNRS URA 1738, 9, rue Malher, 75181 PARIS CEDEX 04, tel : 01 44 78 33 79 - fax : 01 44 78 33 33. Courriel : alain.monchablon@wanadoo.fr

BUREAUX DE L'AGEL (LYON) 1952 à 1960.

Liste élaborée par Nathalie Luyckx pour son mémoire *Le corporatif et le syndical dans l'AGEL*. A signaler que, dans ce mémoire, Nathalie Luyckx publie pour chaque bureau la résolution d'orientation adoptée lors de l'AG élective.

BUREAU 1952

Président : Ph. FLEURY (Centrale)
Secrétaire Général : R. DUBREUIL (Lettres)
Trésorier : P. LABAUNE (Commerce)
VP matériel : J. ROYER (Médecine)
VP culturel : R. GUILLOUX (Droit)
Resp. éditions : L. CHABERT (Centrale)

BUREAU 1953 (élu le 18 décembre 1952)

Président: Bernard BARFETY (Lettres)
Secrétaire Général : Jacques SOLE (Lettres)
Trn'sorier: Marc YEMENIZ (Droit)
V-P culturel : Roger GUILLOUX (Droit)
V-P matériel : Gabriel PIROIRD (ECAM)
V-P santé et sports: Jean REYNAUD (Droit)
Resp Restaurant : Pierre EMIN (Centrale)
Resp Editions : Henry BARRAS (Centrale)
Délégué au Folklore : Jacques PRADDAUDE (Dentaire)

BUREAU 1954 (élu le 4 décembre 1953):

Président: BARRAS (Centrale)
Secrétaire Général : DELACOUIS (Lettres)
Trésorier: FULCHIRON (Commerce)
VP culturel: MALLEZ (Droit)
VP matériel: REYNAUD (Droit)
VP santé et sports: THIERRY (Médecine)
Resp du restaurant : BIGAND (Centrale)
Resp des Editions: CLERC (Centrale)
Resp du bar: SACKSTEDER (Scienoe)
Secrétaire adjoint au folklore: DOMENACH (Médecine)

démission du Bureau le 9 avril 1954.
Nouveau Bureau élu le 9 avril 1954

Président: BARRAS
Secrétaire Général : DELACOUIS
Trésorier: BOUCHET
VP matériel: REYNAUD
VP culturel : MALLEZ

VP santé et sports: FRACHON
Resp restaurant: BIGAND
Resp éditions: CLERC
Resp bar: ARFI

BUREAU 1955 (élu le 3 décembre 1954)

Président: D. FRACHON
Secrétaire Général : H. BOUCHARDEAU
Trésorier: J. CANTACUZENE
VP culturel : M. MALLEZ
VP matériel : J. GAGET
VP sports: R. BREUIL
Resp restaurant: M. RICHARD
Resp bar: B. ARFI
Resp éditions : R. GHIGNONI

BUREAU 1956 (élu le 2 décembre 1955)

Président: FRACHON (Sciences)
Secrétaire Général R. REDON (Sciences)
Trésorier: P. MEUNIER (Commerce)
VP culturel : A. COURTINE (Droit)
VP matériel : J. GAGET (Droit)
VP santé et sports: R. BREUIL (Droit)
Resp restaurant: H RENNETEAU (Centrale)
Resp bar: RAVIER (Médecine)
Resp éditions: P. CREISSEN (Centrale)

BUREAU 1957 (élu le 4 décembre 1956)

Président : J. GAGET (Droit)
Secrétaire Général: MONTAGNON (élu le 10/12/1956)
Trèsorier: MEUNIER
VP sparts: Ph. JANOT
VP culturel : J-J BROCHIER
VP matériel : J. BUISSON
Resp coopérative: G. GARNIER
Resp restaurant: J-Y MERCURY
Resp des éditions : C. RICARD
Resp bar: GUINET (élu le 10/12/ 1956)

BUREAU 1958 (élu le 6 décembre 1957)

Président : M. MONTAGNON (Sciences); remplacé par B. HANS le 23 avril
Trésorier: PH. COLLOD (Droit)
Secrétaire Général: J-C METRAILLER (Catho)
VP intérieur et matériel : J. FREYSSINET (Droit)
VP culturel: M. CHARTON (Lettres)
VP santé et sports: B. HANS (Sciences)
Resp restaurant : J. CHAUVIN (Centrale)
Resp éditions: J. CREISSEN (Centrale)
Resp cercle-bar: A. MERSEL (Dentaire), remplacé par LEYNAUD le 22/01/1958
Resp coeopérative: D. FAYARD (Droit)

BUREAU 1959 (élu le 5 décembre 1958)

Président: J. FREYSSINET (Droit-Lettres)
Secrétaire Général: M. PELLEQUIER (Droit)
Trésorier: G. LATOUR (Cathas)
VP Intérieur : Y. TAVERNIER (Droit)
VP Culturel : CH. EPINAT (Lettres)
VP information: D. DUBREUIL (Lettres)
VP santé-sports: B. HANS (Sciences)
Resp éditions: J-J. ROSSIGNOL (Centrale)
Resp Cercle-bar: J-P. PREVOSTO (ECAM)
Resp coopérative: A. BARBARIN (Sciences)

BUREAU 1960 (élu le 4décembre 1959)

Président; G. GOETSCHEL
Secrétaire Général: M. VEROT
Trésorier; A. BARBARIN
VP culturel: MJ. BERTIN
VP intérieur: J. BELAY
VP universitaire : A. BOUSQUET
VP santé-sports: M. PERRET
Resp éditions : A. HARDY
Resp Restaurant: FP. ALBASSE

BULLETIN D'ABONNEMENT ET DE COMMANDE

(à renvoyer à GERME 42, rue Faidherbe 75011 - chèques à l'ordre de GERME)

NOM
Prénom
Adresse

Télephone
Fax
Mel

Je commande :
__ abonnement(s) 2 001 aux Cahiers du Germe trimestriels x 80 F =
__ Cahier spécial N° 1 (Charte de Grenoble) 35 F + 6 F frais de port =
__ Cahier spécial N° 2 (Internationales) 50 F + 8 F frais de port =
__ Cahier spécial N° 3 (Engagement - volume I) 50 F + 8 F frais =
__ Cahier spécial N° 4 (Engagement - volume II) 50 F + 8 F frais =

pour le fonds de soutien et développement des activités du GERME : =

TOTAL =

Renseignements divers :

Profession

Centres d'intérêt -Sujets de recherche

Suggestions et autres

Document

1932 : QUAND LES ASSOCIATIONS D'ETUDIANTS ETAIENT A L'HONNEUR DES FETES OFFICIELLES

En octobre 1932, Albert Lebrun, élu depuis quelques mois à la présidence de la République après l'assassinat de Paul Doumer, se rend à Nancy où il pose la première pierre de la nouvelle Bibliothèque universitaire (l'ancienne ayant été endommagée par une bombe incendiaire en 1918), et inaugure la cité universitaire, en même temps qu'il remet la légion d'honneur à l'Université de Nancy, et qu'il préside la cérémonie de remise de doctorats honoris causa à diverses personnalités, dont Nicolas Politis, ambassadeur de Grèce et secrétaire général de la SDN. Il est accompagné d'A. de Monzie, ministre de l'Education Nationale (le titre d'Instruction Publique vient d'être changé), de Justin Godard, ministre de la Santé publique, et de nombreuses personnalités. Programme chargé – de deux jours- donc pour l'ancien sénateur et président du conseil général de Meurthe et Moselle.

Il n'en est que plus intéressant d'observer la place accordée aux représentants étudiants parmi les personnalités, dans ces cérémonies très officielles. Suivons pour cela le compte-rendu, donné dans une brochure de 44 pages, tout aussi officielle, illustrée de photographies des illustres, et intitulée *Université de Nancy, fêtes universitaires*, (imprimerie arts graphiques, Nancy, 1933)

Le premier jour, après son arrivée en gare, le président Lebrun se rend à l'Hôtel de Ville puis à la préfecture. Puis, une réception a lieu à l'Hôtel des Etudiants (majuscules d'origine) où se rendent le représentant du Président et les deux ministres, en présence des élus et des représentants des corps constitués : « *les autorités pénétrèrent dans la grande salle de réunion, complètement remise à neuf grâce à la générosité d'un ami de l'Université et des étudiants, M. Trampitsch. La salle était décorée de drapeaux et de plantes vertes. L'orchestre de l'association, installé dans une tribune jouait la marseillaise (...) Les étudiants en grand nombre se pressaient dans la salle trop petite pour permettre à tous ceux qui l'auraient désiré d'assister à la cérémonie. Lorsque les ovations tumultueuses de la jeunesse universitaire en liesse se furent calmées, M.Schmidt président de l'association* (L'Association Générale des Etudiants), prononça une allocution, suivie de la remise de gerbes de fleurs par trois jeunes étudiantes *« puis M.Tonnelier, poète et ami de la jeunesse, déclama une pièce de vers qu'il avait spécialement composée pour la circonstance »* mais qui n'est malheureusement pas parvenue jusqu'à nous. De Monzie « *prit ensuite la parole, et dans une longue et élégante improvisation, dit tout son contentement d'être parmi la jeunesse étudiante. Il rappela ce qu'était l'ancien étudiant avec sa vie relativement facile et jamais pressé d'achever ses études. Il constata que la vie d'étudiant n'est plus la même aujourd'hui; que les difficultés matérielles de la vie font que l'ancien étudiant a définitivement disparu; qu'au surplus il existe un afflux anormal et inquiétant de jeunes gens vers les carrières scientifiques et libérales; qu'en conséquence, plus que jamais, il y a lieu de dégager une élite et de barrer la route aux incapables. Il préconisa donc pour atteindre ce résultat, l'action des Associations d'Etudiants, qui doivent être les premières à assurer le contrôle des examens : de la sorte par leur concours, une véritable élite pourra se dégager de la masse ».*

L'allocution de M. le Ministre fut saluée d'applaudissements nourris et les bans furent battus en l'honneur du grand Maître des Universités.

Les personnalités présentes signèrent le livre d'or de l'Association, et si faute de temps, il ne fut pas possible de visiter l'immeuble dont les étudiants sont justement fiers, du moins les autorités eurent-elles la latitude de parcourir le restaurant universitaire, dont MM les Ministres louèrent la bonne tenue ; ils ne tarirent pas d'éloges sue les services que peuvent rendre de semblables œuvres sociales.

Les étudiants en cortège accompagnèrent MM les Ministres jusqu'à la porte du grand Hôtel où une dernière ovation devait les remercier de la sympathie qu'ils avaient bien voulu témoigner à la jeunesse studieuse universitaire. »

Le lendemain, c'est en présence des dirigeants de l'association étudiante que le Président pose la première pierre de la bibliothèque et inaugure la Cité universitaire. Ensuite *« le recteur* (qui prononce alors un discours) *et le président de l'Association Générale des Etudiants présentèrent à M le Président le coussin de soie violette portant, brodé d'or, le blason de l'Université sur lequel était déjà épinglée la croix de guerre »*, A. Lebrun y ajoutant alors la croix de la Légion d'Honneur.

Enfin les représentants étudiants sont toujours là lors de la remise des doctorats et la brochure précise que N. Politis fut accueilli à la gare par une délégation de la faculté de droit, dont faisaient partie, à côté du doyen et des professeurs une quarantaine d'étudiants en droit, dont un représentant de l'AGE qui prit la parole. De même, après les festivités officielles, des *« réception intimes »* furent données en l'honneur du diplomate grec, et *« le représentant de la section de droit de l'AGE »* y participe.

Les associations étudiantes sont donc alors partie intégrante du monde universitaire et officiel, et, on l'a vu, le ministre envisage même (ce sera sans suite) de leur attribuer des responsabilités supplémentaires.

La place faite aux représentants étudiants dans ces festivités officielles est d'autant plus à noter, qu' à cette date l'AGE de Nancy fait partie de la forte minorité qui vient la même année, au congrès pascal de Nice, de quitter bruyamment l'Union Nationale (l'UNEF) dans le sillage de la très maurrassienne Association Générale des Etudiants de Paris, ce que le fin républicain socialiste qu'était de Monzie ne pouvait ignorer. Souci de respecter malgré tout les notabilités locales dont faisaient partie alors les étudiants ? Volonté de récupérer des brebis égarées ? Le moins qu'on puisse dire, c'est que la République était bonne fille avec MM les étudiants.

Alain MONCHABLON

Lorsque les ovations tumultueuses de la jeunesse universitaire en liesse se furent calmées, M. Schmidt, Président de l'Association, prononça l'allocution suivante :

MONSIEUR LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE,
MONSIEUR LE MINISTRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE,

En ma qualité de Président de l'Association des Étudiants de Nancy, veuillez me permettre de vous dire combien je suis heureux et fier de l'honneur que vous nous faites, en nous permettant de vous recevoir dans notre chère maison, et de vous y exprimer notre bien sincère et respectueuse gratitude.

Fondée en 1876, notre Association, doyenne des Sociétés d'Étudiants de France, a toujours manifesté une activité débordante, particulièrement lors des nombreuses fêtes universitaires qui eurent pour cadre la capitale des Ducs de Lorraine. C'est, en 1892, la réception de M. le Président Carnot; en 1903, l'inauguration de cet Hôtel par M. Bayet, Directeur de l'Enseignement supérieur; en 1914, l'organisation du septième Congrès de l'Union Nationale des Étudiants, présidé par M. Albert Lebrun, alors Ministre des Colonies; en 1920, après six années de sommeil au cours de la guerre, c'est la création du Restaurant Universitaire, fréquenté actuellement par plusieurs centaines d'Étudiants, création qui donne une impulsion nouvelle à notre groupement.

Hommage de l'Université
Le Recteur

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

UNIVERSITÉ DE NANCY

Fêtes Universitaires

des 5 et 6 Novembre 1932

PRÉSIDÉES PAR M. ALBERT LEBRUN

Président de la République

NANCY
Imprimerie Arts Graphiques

1933

En 1926, les fêtes grandioses du Cinquantenaire de l'Association, présidées par M. Lamoureux, Ministre de l'Instruction publique, ainsi que la reconnaissance d'utilité publique de l'Association qui date de la même année, consacrent définitivement notre œuvre d'une haute portée sociale.

Après les visites, en notre hôtel, de M. Myron T. Herrick et du Maréchal Foch, toujours regrettés, du Maréchal Lyautey, de M. le Président Raymond Poincaré, de Son Excellence M. Walter E. Edge, votre visite d'aujourd'hui est un nouvel encouragement pour ceux qui s'efforcent de défendre la cause estudiantine et, dans l'atmosphère de cette soirée, vous jugerez de la nécessité que nous avons de serrer les rangs autour de notre drapeau universitaire.

Avec notre Bibliothèque, riche de plus de 3.000 volumes, nos salles de travail, nos sections de conférences, d'étudiants étrangers, de sports, de comédie, nous nous efforçons de garder ici le caractère d'utilité, d'intimité et d'enthousiasme, grâce auquel s'échangent librement nos sympathies mutuelles nationales et internationales.

Mais Nancy, Ville universitaire entre toutes, se devait d'avoir une Maison des Étudiants, digne de son Université. Grâce à M. le Recteur Bruntz, ancien Président de notre Association, et à M. le Doyen Laurent, ancien Maire de la Ville, qui se sont entièrement dévoués pour cette œuvre d'une si haute importance, nous sommes maintenant dotés de la plus belle Cité Universitaire de province, répondant aux besoins actuels de la jeunesse studieuse lorraine et qui, ne l'oublions pas, fut édifiée grâce aux facilités accordées par M. le Ministre de la Santé Publique. Cette œuvre sera consacrée demain par M. le Président Albert Lebrun, en qui nous saluons l'un des Présidents d'Honneur de notre Association.

Messieurs les Ministres, permettez-nous encore de vous renouveler nos remerciements les plus respectueux pour la sympathie que vous nous avez témoignée en acceptant notre invitation (*Applaudissements*).

Livres – thèses – mémoires

Philippe CAMPINCHI, ***Les lambertistes, un courant trotskyste français,*** Balland, 2000.

Voici un livre qui annonce - sinon la couleur - du moins son objet : "les lambertistes". Christophe Bourseiller avait également traité de ce courant, mais avec le titre "cet étrange Monsieur Blondel". C'était sans doute un argument de vente (le dirigeant de la CGT-FO est plus connu que "cet étrange Monsieur Lambert") mais aussi de contenu. En effet, autant Bourseiller cherchait à résoudre la question "les lambertistes contrôlent t-ils Force Ouvrière", ce qui est une approche particulière centrée sur le "secret" et "l'entrisme", autant Philippe Campinchi tente sinon d'expliquer, du moins de décrire différents aspects "sans concession ni illusion, sans fascination ni refoulement".
Campinchi dispose d'un atout, qui peut évidemment s'avérer un handicap : il fut membre de l'organisation dont il traite, et il a été ensuite dirigeant de l'UNEF ID, membre de son bureau national, puis Président. Certains pourraient ainsi le soupçonner soit de régler des comptes avec son ancienne organisation, comme d'autres d'y déceler malgré tout de la sympathie. Mais Campinchi a passé moins de temps dans l'OCI-PCI que Cambadélis, ce qui fait que dans *Les chuchotements de la vérité,* on peut percevoir une sorte de nostalgie qu'il n'y a pas dans le livre de Campinchi. Evidemment, il s'agit d'un livre "journalistique" et sans ambition scientifique. Mais - sans apporter d'élément fondamentalement nouveau sur les grandes tendances de l'histoire de l'UNEF et du mouvement étudiant que nous avons pu travailler - les nombreuses anecdotes viennent confirmer, compléter d'autres témoignages et d'autres travaux, notamment sur la scission de l'UNEF, la MNEF et la "réunification".

L'intérêt de ce livre est de prendre également le point de vue "d'en bas". Si Bourseiller ne semble s'intéresser qu'aux stratégies d'appareil, Campinchi tente de donner la parole, à partir des entretiens, aux militants. Mais Campinchi est un "ex", et il n'a pu interroger que des "ex", d'où la difficulté de savoir si ces anciens membres de l'OCI-PCI reconstruisent, et surtout comment. Il est dommage - mais la responsabilité n'incombe pas à l'auteur - de n'avoir pu confronter avec des entretiens de ceux et celles qui y sont.
Le chapitre consacré à "l'entrisme" et aux "taupes" loin de donner des réponses affirmatives sur "qui est qui", permet au contraire d'approcher la complexité de la question. Quant à moi, je répéterai même son peu d'intérêt autre qu'anecdotique et secondaire. L'important n'est pas tant l'univers du secret, mais ce qui est visible. Et des "compagnons de route" menant avec une organisation une campagne ouverte sont plus efficaces que des informateurs dûment "encartés". Et, pour en revenir à l'exemple étudiant, ce qui était notable et premier c'était la concurrence UNEF renouveau / UNEF-us avec la dimension affrontements physiques, et non que Paul Robel ("lambertiste" infiltré à l'UNEF renouveau) ait reçu sans broncher des coups de ses camarades de parti qui pensaient avoir à faire à un "stalinien". Avec ou sans Paul Robel, les affrontements avaient lieu et auraient eu lieu.

En fait, Campinchi nous montre que cette organisation ne se résume ni à un réseau (Bourseiller), ni à une "maison de fous" comme le disent certains de ceux qui en sont sortis, mais c'est également un parti, avec ses orientations, des militants. Ne reste t'il pas à faire, non pas l'histoire ou la sociologie du "lambertisme", mais plus largement l'histoire d'un vaste courant du mouvement ouvrier - qui a eu une influence sur les organisations et mouvements étudiants - puisant dans des sources du mouvement laïc, de la franc-maçonnerie, d'un syndicalisme de type Force Ouvrière, mélangeant anti-stalinisme et anti-communisme dont le "lambertisme" est une composante.

Robi Morder

Maurice GOLDRING ***Voie royale, voie républicaine, la formation des élites en France et en Grande-Bretagne,*** 128 p., Paris, Syllepse, 2000, 80 F.

Professeur spécialiste de civilisation anglaise et britannique, l'ambition de Maurice Goldring est de montrer, au delà de ce qui fait la différence (et qui apparaît comme opposition) entre les systèmes

de formation des élites de part et d'autre de la Manche, la convergence plus invisible existante entre les établissements considérés comme prestigieux, d'où sortent les élites politiques, économiques, culturelles. Le livre s'articule autour de quatre chapitres, mais en réalité on peut les regrouper en deux grandes parties.

Une première partie s'attache d'abord à expliquer les "origines" et l'histoire des deux systèmes qui ont mis chacun en avant des propriétés distinctes. En Angleterre, l'accent est mis sur "l'aristocratie", tandis qu'en France, c'est la "méritocratie" républicaine qui est mise en valeur. La "voie royale" est d'abord celle des "public schools" (qui sont des établissements privés), dont les meilleurs conduisent à Oxford et Cambridge. Au cours de l'histoire, il y a bien, sur les îles britanniques, évolution sans coupure radicale. La voie "royale", aristocratique se transforme en effet, par l'arrivée à partir de la moitié du XIXème siècle, de nouvelles classes industrielles et commerciales qui vont s'intégrer dans l'aristocratie dominante par le biais de ces "grandes écoles". Les diplômes sont plus appréciés "non pas pour la science qu'ils impliquent, mais par les privilèges qu'ils confèrent" d'autant que l'apparition des masses dans la vie politique (droit de suffrage) rend nécessaire une certaine légitimation de l'aristocratie tant ancienne que nouvelle. Apparemment, aucun rapport avec les grandes écoles françaises. "On accède d'abord aux "public schools" par hérédité et l'accès à ces établissements des jeunes de la bourgeoisie industrielle et commerciale vaut certificat d'aristocratie, aussi sûrement qu'un bon mariage". Le contrôle des écoles anglaises est moral et religieux. En France, les Grandes écoles sont contrôlées par l'Etat. Certes, une caractéristique commune est l'internat qui - coupant l'élève du reste du monde - permet de transmettre les valeurs et la vie commune d'une élite.

Le modèle français de sélection des élites est celui qui s'appuie non sur la naissance ou la richesse mais sur le mérite. 1789 ayant jeté bas l'ancien système, dans le système français qui se constitue au XIXème siècle, dès Napoléon, l'Etat contrôle les grandes écoles, tout d'ailleurs comme les lycées. Au fur et à mesure, s'affirme le concours ou ce sont les mérites personnels, le travail qui légitiment les élites, articulé avec un système national de bourses puis de rémunération de la formation. L'éducation de tous ne signifie pas égalité nous dit Talleyrand, les bourses existent pour les élèves méritant des milieux populaires. Même si "les grandes écoles recréent une noblesse dans une société démocratique (...elle) doit gagner sa légitimité selon les critères d'une démocratie. Goldring reprend ainsi Bourdieu pour qui il y a masquage d'une fonction sociale d'exclusion.

Les deux autres chapitres permettent de mieux comprendre le rapprochement des deux systèmes. Il y a des "correspondances France-Grande Bretagne", comme avec la création d'établissements privés adoptant un modèle aristocratique en France (du type Ste-Marie de Neuilly, N-D des Oiseaux...) "remake des collèges britanniques". Mais même dans les grandes écoles, si le système de sélection diffère d'une rive à l'autre, une fois intégré c'est le sentiment d'appartenance à une élite qui est commun. Au cours de la deuxième moitié du XXème siècle, il y a échanges, missions d'enquêtes au moment où se précisent des réformes des "public schools" comme se prépare la renaissance de l'Université française. Mais, comme nous le savons, après la défaite de 1870, c'est plus le modèle allemand qui attire et fascine les réformateurs français. Il est vrai, comme le souligne Goldring, qu'en France ce sont les périodes de guerre (et de défaites, comme en 1870 ou 1940) qui provoquent des réflexions politiques et des projets de réforme, l'Angleterre n'a pas connu de défaites militaires au cours des deux siècles passés. La séparation Universités / Grandes Ecoles est critiquée, mais aucun régime n'est arrivé à supprimer ce dualisme, malgré le plan Langevin-Wallon, les critiques de 68, la critique féministe et même celles d'un certain Jacques Mandrin (en fait J-P. Chevènement) qui dénonce ces écoles où l'on enseigne "un minimum de savoir faire aux enfants des beaux quartiers et un maximum de savoir vivre aux fils de la petite bourgeoise". Tout comme en France, les écoles anglaises se défendent au nom du même raisonnement : puisque le meilleur système sélectionne les meilleurs, abolir ce système, c'est abolir ce qui marche le mieux !!! Et si en France la société a été marquée par l'universalisme des droits, en Angleterre les droits se diffusent par l'extension graduelle de privilèges à de nouvelles couches. Ainsi, c'est au nom de la liberté et de l'entreprise privée que le terme "independant school" a été adopté, y compris par le congrès travailliste de 1979, en lieu et place de "public school" qui renvoyait trop au privilège de caste.

Maurice Goldring tire de son étude une conclusion : vues de loin, les différences entre les deux systèmes sont évidentes, vues de près elles s'amenuisent. C'est dans un même espace social clos sur lui même, au sein d'une même classe sociale que se recrute cette frange de dirigeants. Dans les deux systèmes, "l'école de la réussite est celle qui mène l'enfant au sommet". Ce sont les mêmes

tendances lourdes qui pèsent, malgré les origines historiques différentes : "le système de sélection français tend à s'aristocratiser, alors que son homologue anglais se méritocratise".
L'auteur a une option, puisqu'il achève son ouvrage par le refus de "se résigner", montrant que ce système a une histoire, n'a pas toujours existé, qu'il a évolué. Constatant que les Grandes écoles continuent de régner sur le paysage scolaire et que le système de formation des élites correspond à une stratégie planifiée,"elle ne peut être combattue que par un volontarisme politique qui se fixerait comme objectif de hisser aux plus hauts niveaux les catégories actuellement exclues".

Toutefois, Goldring ne dessine pas ce que sont les "plus hauts niveaux". Or, si son étude montre justement que les réformes ont pu un moment changer les recrutements (Grandes Ecoles Napoléoniennes, adoption du système du concours, création de l'E.N.A.) le phénomène de reproduction se reproduit. N'est-ce pas plutôt la notion "d'élite" qu'il faut remettre en cause ?

Robi Morder .

Anatolii Evgenevitch IVANOV, *Studentchestvo Rossi kontsa XIX-natchala XX veka. Sotsial'no-istoritcheskaya Sud'ba* (Les étudiants de Russie, fin XIXe-début XXe siècles. Destin socio-historique), Moscou, Rosspen, 1999, 414p.

C'est bien d'histoire sociale qu'il s'agit dans ce volume très documenté : l'enseignement supérieur en Russie tsariste fait depuis longtemps partie des préoccupations d'A. Ivanov. Et à la fin de l'ouvrage, il nous prévient qu'il ne s'arrêtera pas là : il a l'intention de poursuivre dans le registre associatif, culturel et politique.
Dans un premier temps, il examine ici la composition du corps étudiant, à commencer par leur formation préalable : gymnases, écoles réales (collèges modernes selon notre terminologie), séminaires, écoles commerciales, techniques, agricoles ou militaires. Si la seule voie d'accès direct à l'Université est réservée aux élèves des gymnases et privilégie donc les couches "supérieures" de la société impériale, en particulier la noblesse, il apparaît que la démocratisation est surtout due à l'admission en son sein, sous certaines conditions, des élèves des séminaires, enfants du clergé et des couches rurales. En fait, la composition sociale des établissements d'enseignement supérieur est d'autant plus difficile à cerner que continue à prévaloir une catégorisation selon les "ordres" et non selon les classes, laissant apparaître une catégorie aussi étrange que les "paysans urbains". A. Ivanov montre de façon convaincante que, durant la période étudiée - jusqu'à la révolution de février 1917 -, le corps étudiant s'"embourgeoise", ce qui implique que la société d'ordres cède progressivement la place à une société de classes.

Il accorde également une place de choix aux femmes, pénalisées par un enseignement secondaire au rabais, les gymnases féminins ne comprenant certaines matières des gymnases masculins, par exemple les langues anciennes. Il leur faut donc compléter leur formation, c'est-à-dire ajouter une huitième classe au cursus, dans des instituts pédagogiques leur permettant par ailleurs d'enseigner, pour accéder - brièvement après la révolution de 1905 - à l'Université.
La révolution de 1905 constitue effectivement une césure : dès lors la carence des autorités est compensée par des initiatives sociales ou privées qui permettent d'augmenter le nombre d'établissements d'enseignement supérieur, en particulier ceux réservés aux femmes. Mais les politiques du Ministère de l'instruction publique sont faites d'avancées et de reculs en fonction des pressions et de la conjoncture politique qui entraînent également des changements de personnel à la tête du Ministère. Ces fluctuations se traduisent en particulier à travers le *numerus clausus* contre les Juifs qui a toujours été dépassé, cependant, comme le confirme A. Ivanov. Mais la vision des Juifs comme fauteurs de troubles au sein des universités qui sert de justification au *numerus clausus* persiste dans les sphères dirigeantes.

La césure de 1905 joue donc dans les deux sens : après avoir été fermés, les établissements d'enseignement supérieur de Varsovie sont "dépolonisés" ou plutôt russifiés en ce qui concerne la composition du corps étudiant, cette fois, grâce notamment à l'admission de séminaristes rendue plus aisée. Les établissements dégermanisés et russifiés des Pays baltes ne connaissant pas une évolution similaire en fonction même de l'attitude conservatrice de leurs étudiants.

Une autre partie est consacrée au mode de vie des étudiants, à commencer par l'état de leurs finances. A. Ivanov les classe en trois catégories : ceux qui sont issus de familles aisées, ceux qui se situent dans la moyenne et les nécessiteux. Pour les deux dernières catégories, outre les bourses publiques, prêts restituables ou bourses à fonds perdus peuvent émaner, là aussi, de la société ou de personnes privées, de l'entraide étudiante ou du travail rémunéré, en particulier en tant que répétiteur.

L'habitat est affecté d'un turn over considérable en fonction de sa qualité ou de l'attitude des propriétaires. Les logements exigus et insalubres semblent largement répandus. Dans les hôtels ou les foyers communautaires, le loyer varie selon le nombre de lits par chambre. Quelques privilégiés parviennent tout de même à bénéficier de pensionnats ou de foyers, publics ou privés, où les conditions de logement sont correctes.

La nourriture fournie par le logeur, consommée dans les cantines universitaires ou les gargottes laisse également à désirer la plupart du temps : nombre d'étudiants sont affamés. Les nécessiteux peuvent toutefois bénéficier parfois de repas gratuits dans les cantines universitaires co-gérées par les étudiants qui parviennent aussi à imposer la mixité sociale.

L'habillement est aussi source de préoccupations d'autant que le port de l'uniforme est obligatoire dans les établissements comme à l'extérieur. Elles se concentrent sur le problème du manteau qui varie selon les conditions climatiques des différents lieux universitaires et qui se pose avec une acuité particulière dans les villes septentrionales. Chaque établissement a son propre uniforme où les variations se traduisent dans les couleurs et les accessoires.

Les étudiants sont soumis à une surveillance policière constante que ce soit dans le domaine de l'habillement ou dans celui des déplacements. Ainsi, le retour dans la famille à l'occasion des vacances est soumis à autorisation. De ces données émerge l'image d'un étudiant mal logé, mal nourri, mal vêtu, bref un portrait quelque peu misérabiliste.

La santé fait par conséquent, elle aussi, l'objet d'un examen : les étudiants sont nombreux à consulter, un pourcentage important étant affecté de maladies vénériennes. Mais A. Ivanov ne mentionne pas les suicides qui constituent pourtant une pathologie marquante de la société russe. Enfin, il s'interroge sur la vie familiale et matrimoniale des étudiants, elle aussi contrôlée : pour se marier, il faut apporter la preuve qu'on est en mesure de subvenir aux besoins d'une famille et fournir l'autorisation des parents. La difficulté peut toutefois être contournée en renonçant au mariage religieux au profit du mariage civil. Quels en sont les inconvénients ?

A. Ivanov consacre une dernière partie - forcément succincte - aux étudiants de Russie en Europe occidentale où l'Allemagne occupe une place de choix. Les données dont on dispose par ailleurs ne permettent toutefois pas de conclure que c'était le pays le plus fréquenté par les étudiants russes : la Suisse et la France, en particulier Paris, en accueillent tout autant. C'est dans cette dernière partie que la méconnaissance des sources de l'émigration russe ou des études occidentales sur le sujet qui ont tendance à s'étoffer ces derniers temps est la plus préjudiciable. L'ouvrage n'en est pas moins une étude précieuse, idéologiquement presque neutre, qui incite à attendre la suite avec impatience.

Claudie Weill

Gilles LAZUECH *L'exception française, le modèle des grandes écoles à l'épreuve de la mondialisation,* 304 p.,P.U. Rennes, 1999. 140 F.

Le premier livre du sociologue nantais s'attaque à un problème où tout semble avoir été dit et redit sur les spécificités du système français des grandes écoles. Mais c'est un regard inédit, de sociologue et d'économiste, qui se porte moins sur les programmes « officiels » des cursus scolaires que sur la façon dont les activités para-scolaires (comme l'engagement au sein d'associations d'élèves) servent à la reproduction comme à l'acquisition de « savoir-être », partie prenante de l'acquisition de compétences professionnelles dans une économie où, plus que la qualification, « l'employabilité » devient un sésame, y compris (et peut-être surtout) pour l'encadrement et les « managers ».

La première partie de l'ouvrage traite des effets de la « mondialisation » de l'économie sur les grandes écoles, cette internationalisation prenant des formes visibles (accord entre institutions de formation) et moins visibles (unification des formations tant par l'introduction de matières liées à « l'international » que par le développement d'une nouvelle pédagogie du « savoir-être »). Il s'agit

d'un modèle national « mis à l'épreuve » de la mondialisation. Au delà des points déjà soulignés par le livre de Goldring sur les limites de « l'élitisme républicain » et de « l'égalité devant le concours », l'intérêt de ce travail est de s'attacher aux « petites grandes écoles ». Car les « grandes écoles » ne sont pas un secteur homogène : il y a les « grandes » (polytechnique, mines, ENS, ENA...) et les autres. Au sein même des ces « petites » grandes écoles, se distinguent les écoles d'ingénieurs et les écoles de commerce. Or, l'internationalisation de l'économie et les transformations de l'économie française ont des effets sur la compétition entre ces écoles. Les entreprises contrôlées par l'Etat qui servaient de débouché à la plupart des « grandes », avec un fort contenu « collectif » autour de la défense des principes du « service public » sont privatisées, et les normes du secteur privé pénètrent dans les services publics. Ainsi, les compétences de « manager » telles qu'elles existaient dans le privé sont de plus en plus requises même dans le public, et le contenu pédagogique lui même doit « s'adapter ».
Nous nous attacherons à la seconde partie, en ce qu'elle résulte d'un travail d'enquête de terrain au sein des associations d'élèves. Car la « pédagogie du savoir-être » passe par ce monde associatif particulier où s'acquiert – ou se conforte « la formation au sens pratique managerial ». Certes, en apparence ces pratiques associatives sont disparates (clubs, bureaux des élèves, « évènements) et sont non obligatoires. Toutefois ces pratiques participent au dispositif pédagogique (et sont encouragées par les directions d'écoles). Ainsi, les plaquettes de présentation distribuées informent aussi bien sur les cursus scolaires (obligatoires) que sur les associations (facultatives). C'est donc comme pédagogie non institutionnalisée du savoir-être qu'est analysée la vie associative des écoles. Evidemment, d'un type d'école à l'autre, l'importance de cette activité dans l'acquisition de compétences varie. Dans les « grandes » grandes écoles, à débouché public ou grandes entreprises, le diplôme suffit à faire valoir son titulaire, tandis que dans les plus petites, le cursus associatif est important pour « vendre » ses capacités d'animation, de direction, bref de « manager ». Mais point commun : c'est la construction d'un « esprit de corps ».
L'auteur va distinguer plusieurs types de pratiques valorisées par les écoles : tantôt il s'agit de valoriser l'école par des relations extérieures et des manifestations qui « font parler » de l'établissement (il s'agit notamment de ceux qui, moins connus, doivent toujours se faire connaître), par exemple des actions humanitaires, ou sportives, culturelles, en lien avec des entreprises et les collectivités locales. Dans d'autres, il s'agit de « participation à la célébration de l'école », fêtes et « nuits de (nom de l'école) qui sont des moments forts et ritualisés.
Au sein même des écoles, il y a des « grandes » et de « petites » associations et il n'est évidemment pas indifférent d'être président du bureau des élèves (poste auquel on ne concourt qu'avec quelques chances de succès, c'est à dire avec certaines prédispositions sociologiques), que d'être animateur d'un club d'échecs, ou environnement. Ce « processus d'inculcation » va toutefois faire apparaître des différenciations parmi les élèves. Ainsi, on trouvera d'un côté de l'espace social associatif parmi les présidents de BDE ou de « Junior entreprise » des enfants de la grande bourgeoisie, des héritiers de capital économique, alors que les enfants de couches plus populaires devront être moins actifs et accorderont plus d'importance à la nécessité d'accumuler un capital scolaire (en effet, l'activité associative nuit à l'assiduité et on peut avoir conflit entre l'administration de l'école qui valorise cette activité et certains professeurs qui ne jugent que des résultats scolaires). Gilles Lazuech nous montre, à partir de la place des femmes dans les associations (rarement présidentes de BDE ou de JE, surtout trésorières ou dans des rôles de représentation), que les compétences requises (et acquises) dans ce monde associatif permettent de repérer également les différenciations des rôles et des places sur le marché du travail des cadres et des managers, puisqu'on y trouve aussi bien des «managers » formés à l'international dans les très multinationales, qu'un encadrement de niveau plus national, et que la place des femmes cadres est très similaire à celle des femmes dans les associations. L'auteur n'oublie pas ceux et celles qui se situent en marge, n'adhérant pas aux associations. Les tableaux statistiques montrent les trois catégories (« apprentis-managers », « équipiers », « distants ») avec les variables sexuelles, d'origine sociale, de niveau de diplême des parents. Ces tableaux – comme les entretiens – sont éloquents.

Pour ceux qui ont travaillé sur les AGE de l'UNEF dans les premières décennies du XXème siècle, ils reconnaîtront certaines des caractéristiques des associations d'écoles et BDE d'aujourd'hui : rôle de socialisation encouragé par l'administration quand l'université aussi devait former des « élites ». Mais le travail de représentation d'un groupe social (les étudiants) qui se massifie dans un cadre national produira une fonction plus « syndicale », rôle qui ne sera pas celui des associations d'écoles, sélectives et se faisant concurrence entre elles. Ce livre est ainsi à relier – au moins sur ces

derniers aspects – aux travaux de Valérie Becquet (sur les associations étudiantes), de Thierry Lichet (sur les associations en IUT), de Jean-Quentin Poindron (sur l'Union des Grandes Ecoles). Il est en tous cas à lire avant les rencontres du GERME sur les associations étudiantes.

Anne MUXEL, *L'expérience politique des jeunes*, Presses de Sciences Po, 2001, 181 pages.

Pour qui s'intéresse à la socialisation politique des jeunes, les travaux d'Annick Percheron et ceux, plus récents, d'Anne Muxel se présentent comme des références. *L'expérience politique des jeunes* s'inscrit dans la continuité d'un ouvrage paru en 1996, *Les jeunes et la politique*. Plus complet, celui-ci permet d'approfondir certaines questions et de présenter les résultats de plusieurs enquêtes récentes réalisées par l'auteur.
Comme le souligne l'auteur dès son introduction, la participation des jeunes à la vie de la cité et aux consultations électorales se présente comme une préoccupation récurrente. Entre « sirènes alarmistes » et incompréhension, le rapport des jeunes à la politique suscite de nombreux commentaires emprunts à la fois d'une représentation de la jeunesse, de référents historiques mais aussi d'une méconnaissance de ce même rapport. Il y a méprise clame l'auteur : « celle que l'on trouve dans nombre d'analyses et de commentaires qui cantonnent les jeunes dans un individualisme et une forme de renoncement détournant leurs intérêts et leurs préoccupations hors du champ politique. » (p. 47) Pour y répondre, une mise au point s'avère nécessaire : les jeunes des années 60 n'étaient pas davantage engagés. Stop au mythe de l'âge d'or ! Une mise au point suivie d'une affirmation : « ni dépolitisés, ni démobilisés ».(p.47) Le ton est donné. Quels sont les arguments proposés ?

Anne Muxel entame son travail par une présentation de quatre portraits, quatre manières de penser le rapport à la politique, puis, au fil des chapitres, examine les contours de l'expérience politique des jeunes. Entre héritage et vécu, l'auteur souligne la difficulté à faire la part des choses. « Comment démêler les effets entrecroisés d'une diversité de facteurs et d'influences au travers desquels se forment les repères politiques, se forgent leurs comportements et se traduisent leurs choix concrets ? (p.37) Cette interrogation accompagne la totalité de son propos. Commençons par la variable la plus courante : l'héritage familial. La famille reste le lieu privilégié de construction des repères politiques. Plus les choix parentaux sont affirmés, plus ils sont reproduits par leurs enfants. Toutefois, cette transmission n'est pas mécanique. Pour le mettre en évidence, Anne Muxel rappelle l'existence de six types de filiation découpés en deux catégories : les « affiliés » et les « désaffiliés ». Parmi les premiers, se trouvent « la filiation de gauche », « la filiation de droite » et la « filiation a-politique ». La filiation est considérée comme une continuité entre la position politique d' « ego » et celle d'au moins un des deux parents (sans que l'autre se situe dans une autre situation). Ainsi, une « filiation de gauche » signifie que « les deux parents ou au moins l'un des deux parents sont à gauche, sans que l'autre ne soit à droite ». Quant à la « filiation a-politique », elle témoigne de l'héritage d'une « absence de choix ». Parmi les seconds, se distinguent « la filiation non homogène » (choix parentaux divergents ou inexistants), le changement de camp politique et « le décrochage » (ego ne se classe ni à gauche ni à droite, alors qu'il classe ses deux parents de façon homogène à gauche ou à droite). Comment se répartissent les jeunes au sein de ce découpage ? 71% [donnée 1997] s'inscrivent dans une continuité générationnelle (à gauche : 29%, à droite : 20%, a-politique : 22%) et le reste dans une rupture (non-homogène : 16%, décrochage : 7%, rupture : 6%). Comparés au reste de la population, un « surplus de filiation » mérite d'être noté. Il reste que l'héritage est marqué socialement. Ainsi, la moitié des jeunes optant pour une filiation a-politique ont un niveau d'études inférieur au bac et, à l'inverse, la moitié des « décrocheurs » ont un niveau d'études supérieur au bac. Ce découpage prend tout son sens à partir du moment où l'on considère, d'une part, que le « décrochage relève d'un choix plus actif » (p.61) et, d'autre part, que l'apolitisme révèle un rapport critique à la politique : 90% n'ont confiance ni dans la gauche ni dans la droite pour gouverner le pays et la moitié pense que les hommes politiques ne se préoccupent pas de gens comme eux. Principale conséquence : l'existence d'une filiation partisane facilite les choix électoraux alors que, dans les autres cas, une dispersion s'opère. Si l'entrée par la filiation permet d'éclairer l'héritage, elle ne permet pas, pour autant, comme le remarque l'auteur, de comprendre la processus de transmission et le rapport à la politique. Pour éclairer le premier aspect, Anne Muxel revient sur le rôle de la discussion familiale. Elle note que, bien que la politique n'en constitue désormais plus le contenu principal, elle reste encore le lieu privilégié d'élaboration des choix

politiques. Cependant, le fait de discuter de politique en famille suppose de tenir compte de la position des parents : intérêt ou rejet de la politique, positionnement, etc., ces critères variant selon le père ou la mère. L'étude de ces indicateurs conduit l'auteur à parler de « configurations parentales contrastées » et à conclure que « la réalité de l'influence familiale doit donc être nuancée, circonstanciée, précisée et affinée ». (p.94)

L'analyse de la socialisation primaire mène Anne Muxel à celle de l'appropriation des orientations politiques et des contours de l'expérience des jeunes. Pour ce faire, elle rappelle l'existence de plusieurs critères en permettant la compréhension : les « actes officiels » (inscription sur les listes électorales et vote), l'intérêt pour la politique, l'expression d'un choix personnel, la participation à une grève ou à une manifestation et l'engagement dans un mouvement ou dans une association ayant un caractère politique. Au sujet des « actes officiels », l'existence d'un « moratoire » est rappelé, correspondant à celui, plus large, des années de jeunesse. L'inscription électorale est donc retardée et l'abstentionnisme reste plus important chez les jeunes. On peut alors se demander ce que seront les effets de l'inscription « automatique » sur les listes électorales instaurée depuis 1997. Quant au vote, il est plus ou moins retardé selon l'héritage familial et les situations sociales. Concernant l'intérêt pour la politique, s'il n'a pas diminué, son contenu a semble-t-il varié. Les sujets « politiques » sont avant tout « éthiques », se situant « hors des clivages politiciens traditionnels et généralement abordés par d'autres voies que celles offertes par la démocratie parlementaire ». (p.108). Pour compléter ces données sur l'entrée en politique, l'auteur présente les premiers résultats d'une enquête longitudinale sur le vote d'une cohorte de jeunes entre 1986 et 1997 (sept interrogations marquées par les échéances électorales), permettant d'apprécier la construction dans le temps de l'identité politique. On voit alors se dessiner la plus ou moins forte stabilité des choix politiques. Ainsi, « entre la première vague d'enquête [déc. 1986] et la troisième [1989 : lendemain du second tour des élections municipales], seul un tiers des jeunes reste fidèle à une même position sur l'échelle gauche-droite (33%), et seule une petite moitié déclare une même affiliation partisane (49%). » (p.127) Les chiffres diminuent très nettement au fil des années. Entre les vagues 1 et 7 [1997 : lendemain du second tour des élections législatives], 18% sont restés fidèles à leur position de départ ; 25% ont été mobiles à l'intérieur des positions de gauche ou de droite ; 11% ont franchi au moins une fois la barrière gauche-droite et 18% ont été indécis (refus de répondre ou position centrale de l'échelle). On retrouve là une mobilité de l'électorat jeune dont il est souvent question au sujet des français en général. Anne Muxel prolonge son analyse en s'intéressant aux partis politiques. Seuls le PS et le RPR sont l'objet d'une certaine fidélité. Quant aux partis extrémistes, « seuls 6% des jeunes ont déclaré quatre fois et plus une proximité à un mouvement d'extrême gauche et seuls 13% au FN ». De plus, « l'un et l'autre provoquent des attirances sans doute plus sporadiques ou circonstanciés : 64% des jeunes n'ont choisi qu'une seule fois l'extrême gauche et 52% le FN ». (p.131) De tels résultats auraient peut-être mérités quelques commentaires, la mise en perspective de l'extrême gauche et du FN étant particulièrement malvenue. Si ces premiers résultats issus de l'enquête longitudinale sont éclairants, ils permettent également de rappeler que les mouvements de 1986 ont eu un impact très net sur les modalités d'entrée en politique des participants. Comparé aux non-participants (46% de l'échantillon), ils s'intéressent davantage à la politique et ont très majoritairement participé à l'élection présidentielle de 1988, au profit de François Mitterrand.

Pour clore son étude de l'expérience politique des jeunes, Anne Muxel revient sur le contexte, « l'univers de signification au travers desquels l'individu appréhende la réalité politique ». (p.143) Il est alors question du rôle de la télévision qui faciliterait l'accès à l'information, tout en ne rendant pas plus « lisible le paysage politique actuel ». (p.146) En cela, les « jeux » de la politique seraient nettement plus connus des jeunes que ses « enjeux ». Cette manière d'appréhender le monde politique concourrait à la construction d'une image négative. « Le rejet de la politique, telle qu'elle se donne à voir quotidiennement, est vivement exprimé ; les dévoiements des hommes comme des institutions sont dénoncés, avec la même force de conviction par des étudiants ou des salariés, des jeunes diplômés ou des jeunes sans diplôme, des jeunes de droite, de gauche, ou sans orientation politique définie. » (p. 151) Mais critique ne rime pas avec défaitisme puisque les jeunes proposent une série de « remèdes » : moralisation de la vie politique, éducation, place des médias, et souscrivent à un « humanisme de bon sens » (« penser aux gens et à l'économie en même temps » !!). Les étiquettes politiques ne font donc plus recettes, la « compétence » et la « bonne

volonté » prenant le pas sur les appartenances. Est-ce pour cette raison que les héros des lycéens de terminale (1997) sont Nelson Mandela, Marthin Luther King, Mère Teresa et l'Abbé Pierre ?
Des « héros parentaux » aux « héros politiques », Anne Muxel boucle son étude de l'expérience politique des jeunes. Boucle mais ne termine pas. Si ce dernier ouvrage lui permet de faire le point sur la question, les enquêtes citées (enquête longitudinale et enquête européenne) devraient faire l'objet de publications séparées, qui permettront de mieux en apprécier les résultats et les interrogations théoriques qu'elles soulèveront. A suivre...

Valérie Becquet

OUVRAGES A SIGNALER : Laurence ROULLEAU-BERGER et Chantal NICOLE DRANCOURT, *Les jeunes et le travail 1950-2000*, PUF 2001 - Laurence ROULLEAU-BERGER et Madeleine GAUTHIER (Dir), *Les jeunes et l'emploi dans les villes d'Europe et d'Amérique du Nord*, l'Aube, 2001 - Madeleine GAUTHIER, François de SINGLY, *Voir les jeunes autrement*, ENSP, 2001 - Frédéric KRIE, *Histoire de l'UNEL (Luxembourg)*, mémoire, 2000 - Mathias GARDET et Alain VILBROD, *Les orphelins-apprentis d'Auteuil, Histoire d'une œuvre*, Belin, 2000 - Sylvie FONTAIGNE, *La santé des étudiants en 200 questions*, De Vecchi, 2000 - Commissariat général au plan, *Jeunesse, le devoir d'avenir*, rapport de la commission « Jeunes et politiques publiques, La Documentation française, 2001. Vincenzo CICCHELLI *La construction de l'autonomie (parents et jeunes adultes face aux études)*. PUF 2001.

Dans les revues

ACTES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES

Le **N° 135 (décembre 2000)** est intégralement consacré au thème : « inconscients d'école », notion présentée en introduction par Pierre Bourdieu. On citera parmi les articles, ceux de William Clark étudiant les « Parades académiques », c'est-à-dire l'économie politique des livrets universitaires, « Parler » par Françoise Waquet, qui s'intéresse à la disparition historiographique de la parole magistrale, Jérôme Karabel quant à lui se penche sur « Harvard et le critère du mérite ».
Dans le **N° 136 (mars 2001)**, consacré aux « nouvelles formes d'encadrement », Gérard Mauger s'intéresse aux politiques d'insertion, Olivier Masclet s'attache à une ethnographie d'un club de jeunes, et Franck Poupeau revient sur les « Professeurs en grève », à savoir les conditions d'émergence et de développement du mouvement des enseignants de la Seine-Saint Denis en 1998.

A.R.S.S. Rédaction : 52, rue du Cardinal Lemoine 75005 PARIS. Administration : Editions du Seuil 27, rue Jacob 75006 PARIS. 01 40 46 50 50

L'ANNEE SOCIOLOGIQUE

N°2/2001. Un thème central : « sociologie de l'éducation » dans une livraison dont les diverses contributions sont coordonnées par Marie Duru.
Editions PUF.

AGORA débats-jeunesse

Le N° 22 (4° trimestre 2000) comporte un dossier sur « les jeunes dans une société multiculturelle » et, dans la rubrique « points de vue », quelques articles, dont un sur « la place de la Hongrie dans l'Europe vue par les lycéens ».
Le N° 23 (1° trimestre 2001) consacre le dossier central à « faire couple », et parmi les autres contributions on notera le désintérêt pour la politique en Allemagne de l'Est et de l'Ouest à partir de prises de position des jeunes et des jeunes adultes allemands.

AGORA débat-jeunesses. INJEP. Parc du Val Flory 78160 MARLY LE ROI. 01.39.17.27.42. Fax 01.39.17.27.65. agora@injep.fr.. Site ***www.injep.fr***

ALTERNATIVES ECONOMIQUES

Dans le n° de mars 2001, la chronique de Dominique Medda (« vers l'éducation permanente »), et un état des lieux sur les « emplois jeunes, cinq ans et après ? ».

Dans le n° d'avril 2001, « investir dans la jeunesse », présentation résumée en deux pages du rapport « jeunesse un devoir d'avenir » dela commission Dominique Charvet (ce rapport est publié à la Documentation française, il est également disponible sur internet).

Enfin, le n° spécial du 3° trimestre consacré à la « société française », en trois parties : individus, groupes et classes sociales ; inégalités, justice et démocratie ; enfin le portrait de la société française en 10 fiches.

LE BULLETIN DU C.H.T. N° 20. Mars 2001.

Ce vingtième numéro correspond aux vingt ans du centre d'histoire du travail. On y trouvera donc des articles en forme de bilan, ainsi que les descriptifs

de nouveaux fonds d'archives, la liste des archives classées et inventoriées ainsi que des ouvrages en bibliothèque.

Centre d'histoire du travail 2 bis Boulevard Léon-Bureau 44200 NANTES. 0240082204. cht.nantes@wanadoo .fr

DISSIDENCES

(Bulletin de liaison des études sur les mouvements révolutionnaires). Voir leur site régulièrement mis à jour, en attendant le N° 8 du bulletin.

DISSIDENCES - BLEMR - Jean-Guillaume Lanuque, Appt 107, entrée 3, 13, rue de Malzéville 54000 NANCY. Fax : 0383357881. Mel: jeanguillaume.lanuque@wanadoo.fr (préciser en "objet" : Bulletin)

LES CAHIERS DU CERMTRI

A l'occasion de son n° 101, les cahiers fêtent les 25 ans du centre d'études et de recherches sur les mouvements trotskystes et révolutionnaires internationaux. On y trouvera la présentation et l'histoire du CERMTRI, les sommaires des 100 premiers numéros des cahiers, une série de documents ainsi que la liste des mémoires et thèses déposées au centre. On signalera dans notre domaine : Jean-Jacques AYME *Les jeunesses socialistes*, Claude DUFRASNE *Etudes sur les attitudes des jeunes à l'égard des mouvements de jeunesse de 1944 à 1962*, Thierry FLAMANT *L'Ecole Emancipée, une contre-culture de la Belle Epoque*, Jean Michel RODRIGO *L'Ecole Emancipée, 1920-1921.*
Le CERMTRI possède également des fonds d'archives, dont certaines sur les mouvements étudiants et lycéens. Nous ferons d'ailleurs prochainement une présentation plus détaillée du CERMTRI et de ses fonds jeunes et étudiants.

CERMTRI 28, rue des Petites Ecuries 75010 PARIS. Tel : 01 44 83 00 00. Cermtri@wanadoo.fr. Pour informations, voir aussi le site ***assoc.wanadoo.fr/cermtri***

ESPRIT

Dans le n° 274 (mai 2001) Marc Olivier Padis s'interroge : « faut-il créer un revenu jeunes ? ».

FUTURIBLES

On notera **dans le N° 261 (février 2001)** un article de Pierre F. Gonod, « les effets de génération », à propos du livre de Bernard Préel, *Le choc des générations*. Dans le **n° 262 (mars 2001)** un long et intéressant développement du directeur de l'institut de recherche et de formation d'ATD Quart-Monde, Xavier Godinot « savoir libérateurs et savoirs oppressifs ». Critique d'un système où certains savoirs sont plus difficiles à exprimer et à faire valoir (les « savoirs de vie » et « savoirs d'action »), or il faut apprendre à les croiser avec les savoirs théoriques pour lutter contre les ségrégations et leur reproduction.

FUTURIBLES 55, rue de Varennes 75341 PARIS CEDEX 07. 01 53 63 37 70. Fax : 01 42 22 65 54. Mel :revues@futuribles.com. www.futuribles.com

LE MONDE DE L'EDUCATION

En mars 2001 un article de Luc Bronner « les universités craquent », soulignant notamment que les lettres et les sciences humaines restent les « mal-aimées de l'enseignement supérieur ».
En avril 2001, la rubrique histoire de Jean Michel Gaillard nous emmène en 1806, quand « les enseignants ont un corps ».
En mai, Hugues Jallon, Marie-Françoise Bechtel et Alain Garigou répondent en une page chacun à la grave question « que faire de l'ENA ? ».

POINTS DE REPERE - N° 25 - mars 2001

Sous l'intitulé « la démocratisation de l'école : objectifs et réalités », documents, textes, graphiques du plan Langevin-Wallon à la Réforme Haby et 1981, en passant par la Réforme Fouché...

IRHSES, 5 square Villaret-de-Joyeuse, 75017 PARIS.

REVUE FRANCAISE DE SOCIOLOGIE

On notera dans **le N° 42-1** de janvier-mars 2001 la contribution de Pierre Merle sur « les droits des élèves ».

SCIENCES HUMAINES

Dans **le N° 115 d'avril 2001**, le « livre du mois » sélectionné est celui de notre ami Didier Fischer, *histoire des étudiants de France*
Dans **le n° 116 de mai 2001**, « quand la jeunesse fait peut », une présentation développée par Laurent Muchielli des thèmes développés dans son récent ouvrage *Violences et insécurité. Fantasmes et réalités dans le débat français* (La Découverte).
SCIENCES HUMAINES 38, rue Rantheaume BP 256 89004 AUXERRE CEDEX. 03.86.72.07.09

SOCIOLOGIE DU TRAVAIL

N° 1 – Volume 43, janvier-mars 2001. A noter un article de S. Juan « mouvements ou appareils associatifs ».

les cahiers du
GERME
trimestriel - N° 18 - 2° trimestre 2001

"ARCHIVES ET MÉMOIRES ÉTUDIANTES"
2° JOURNEE : 6 JUIN 2001 :
"archives étudiantes, archives associatives, archives universitaires"

Salle de conférence de la Conférence des Présidents d'Universités, 103, bd Saint-Michel, 75005, Paris.

PRESENTATION

Dans la démarche patrimoniale du GERME, l'organisation de journées d'études permet de valoriser les fonds déjà traités et/ ou d'explorer de nouveaux chantiers archivistiques afin de recenser les sources utiles à la recherche. En février 2000 nous avions organisé notre première journée d'études à la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC) de Nanterre autour de la diversité des fonds étudiants, tant nationaux que locaux, tant publics que privés .

Cette année, nous proposons de réfléchir, d'une part, sur les archives associatives étudiantes et, d'autre part, sur les archives universitaires.

Associations, regroupant des jeunes, les structures étudiantes sont d'autant plus fragiles, laissant peu de traces, fragmentées, voire éphémères, et pourtant essentielles à la compréhension de pages importantes de l'histoire et de la vie de nos contemporains .

Les établissements d'enseignement supérieur conservent, parfois sans le savoir, d'autres sources nécessaires à la connaissance des mouvements étudiants. Institutions administratives et de recherche, les universités françaises ont encore peu développé la conservation et la valorisation de leur patrimoine archivistique.

L'objet de cette journée est de sensibiliser le plus grand nombre à la richesse de ces diverses sources.

PROGRAMME DE LA JOURNEE

8H45-9H : **Accueil.**

9H-9H45 : **Allocutions d'ouverture.**

Bernard Belloc, premier vice-président de la CPU, Robi Morder, président du GERME, des représentants des Ministères de l'Education Nationale et de la Culture et de la Communication.

10H-10H20 : **Présentation de la seconde journée,** par Jean-Philippe Legois, responsable des Archives municipales de Garges-lès-Gonesse et chargé des questions d'archives au sein du GERME.

Archives associatives.

10H20-10H40 : Françoise Bosman, Directrice des Archives Départementales du Val-de-Marne, responsable du classement du fonds 46AS : le fonds de l'UNEF, déposé aux Archives Nationales par l'Association des Amis de l'UNEF.

10H40-11H10 : débats et pause.

11H10-11H40: Nathalie Luyckx et Karel Yon, vacataires à la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine de Nanterre : la collecte et le traitement de fonds étudiants complémentaires (UNEF-US/UNEF-ID, Maupeou-Abboud, Corbières...).

11H40-12H10 : Frédéric Cuignet, responsable du Centre de Formation de l'AFGES (Association Fédérative Générale des Etudiants de Strasbourg) : le fonds de l'AFGES, son traitement et sa valorisation.

12H10-12H30 : débats.

Archives universitaires.

14H30-14H50 : Frédéric Douat, attaché de conservation aux Archives Départementales des Hauts-de-Seine : l'expérience de la collecte et du classement du fonds de l'Université de Nanterre.

14H50-15H20 : Valérie Poinsotte, Conservatrice responsable de la formation en archivistique de l'Université d'Angers : l'expérience collective de traitement des archives de l'Université d'Angers par des étudiants du DESS d'archivistique.

15H20-15H50 : débats et pause.

15H50-16H10 : Stéphanie Méchine, responsable du service des archives du Rectorat de Paris : les traces des mouvements étudiants dans les archives rectorales et universitaires parisiennes.

16h10-16H40 : Thérèse Charmasson, Conservatrice à la Cité des Sciences de la Villette : la collecte d'une partie des archives de Jussieu à l'occasion du désamiantage de l'Université.

Conclusions, par Robi Morder, président du GERME.